

Le

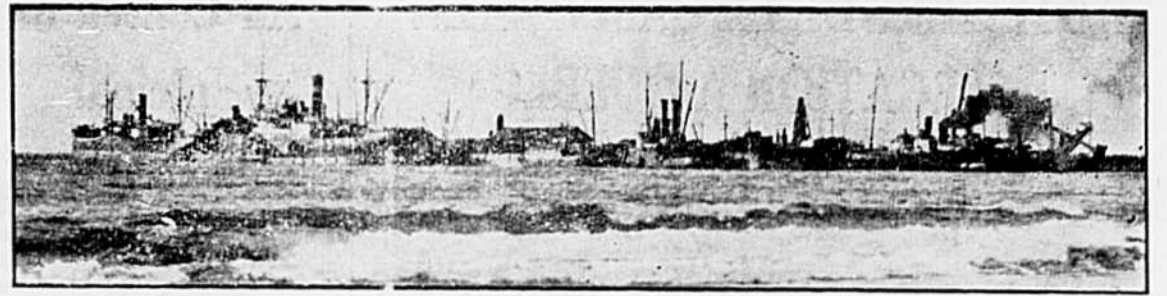
Au port de Rimouski

PROGRES DU GOLFE

Publié par le Cie du Progrès du Golfe

AIME DIEU ET VA TON CHEMIN

Imprimé par l'Imprimerie Gilbert, Limitée



UN ILLUSTRE EVEQUE

Un peu avant la cession du Canada aux forces anglaises en 1760, la situation des habitants de la colonie n'était pas rose, si l'on en juge par certains documents du temps, entre autres une lettre, bien peu connue, de Mgr de Pontbriand qui était, lors de la cession, évêque de Québec. Cette lettre était adressée par l'évêque à ses sœurs de France, en date du 17 juin 1758. « La misère, écrit-il, a été extrême cet hiver. Elle n'est guère moindre. Les vivres manquent. Nous en avons reçu, mais ils sont nécessaires pour les opérations militaires et le peuple ne s'en ressent que très peu. On lui donne seulement depuis l'arrivée des vaisseaux un quartier par jour ». Dans une autre lettre écrite un peu plus tard, il dit : « Pour vivre, on ne trouve presque rien; tout est à un prix exorbitant. Il m'en coûte en bois seul 4000 francs. Jugez si le peuple est misérable... »

Alors, les Anglais menaçaient tout de bon le pays, ce qui rendait encore pire la situation de nos ancêtres. Ils étaient déjà maîtres du fleuve, de Louisbourg à Gaspé. Ils avaient une armée de 40.000 hommes dans le haut de la colonie. « Sans un miracle ou des efforts considérables de la part de la France, ou sans la paix, nous sommes pris ».

Le miracle ne se produisit pas et la France ne fit pas les efforts souhaités. « Si ces messieurs, écrivait encore Mgr de Pontbriand, veulent bien me laisser au milieu de mon troupeau, j'y resterai avec joie; s'ils m'obligent à le quitter, il faudra céder à la force ». Mgr de Pontbriand dut céder à Dieu. Il mourut le 8 juin 1760.

Henri-Marie Du Breil de Pontbriand n'avait que trente-et-un ans et était docteur en Sorbonne, grand vicaire et chanoine à St-Malo quand il fut nommé évêque de Québec. Il ne perdit pas un instant pour se rendre dans son diocèse où l'avenir devait se présenter sous des couleurs bien sombres quand il y arriva. D'un côté, le philosophe et les moeurs de la cour pénétraient dans les classes de la société canadienne; de l'autre, il était évident que l'Angleterre n'avait pas renoncé à ses projets de conquête et que la lutte qui se poursuivait allait durer tant qu'une des parties n'aurait pas remporté sur l'autre une victoire décisive.

L'histoire de cette époque est assez connue. Un instant, on put espérer. Avec Mgr de Pontbriand à la tête de l'Eglise, nos ancêtres avaient Montcalm alors triomphant, et Vaureuil, l'oeil attentif aux événements, tâchant de tout prévoir pour tout surmonter. Mais, soudain, Montcalm tombe, et avec lui, Québec; bientôt, Montréal sera forcé de capituler. Il faudra que le drapeau fleurdelisé disparaisse devant l'étendard anglais. Mais la croix restera. En conservant leur évêque, les Canadiens conservaient leur religion. C'était presque toute la patrie.

Mais Dieu voulait l'épreuve plus forte encore. Il voulait rester maître absolu des événements contre toutes les prévisions des hommes. Mgr de Pontbriand mourut. Il n'avait que 51 ans. Il repose aujourd'hui au milieu du choeur de l'église paroissiale de Montréal, dans une espèce de crypte formée par les arceaux du caveau des Messieurs de Saint-Sulpice.

La vie de cet illustre et malheureux évêque du Canada, le dernier de la domination française, a été assez peu connue. Trop de gros événements confrontaient son épiscopat. Cependant, après Mgr de Laval, aucun évêque de Québec, sous le régime français, n'a mérité autant de vivre dans la mémoire des Canadiens pour lesquels il s'était, suivant l'expression populaire, totalement dépensé.

Henry DESCHAMPS.

DEUX GRANDS SAVANTS

L'ordre religieux des Frères des Ecoles Chrétiennes a compté durant sa longue existence de grands éducateurs; des noms glorieux qui ont illustré la France et, aussi, le Canada. Deux noms nous viennent de cette source à l'esprit.

A soixante-cinq ans d'intervalle, nous pourrions faire un intéressant rapprochement entre le Frère Marie-Victorin, dont on a déploré la mort l'année dernière, et le Frère Ogérien qui mourut soudainement en 1869 à New-York alors qu'il était en voyage scientifique aux Etats-Unis et au Canada. Tous deux étaient de l'Ordre des Frères des Ecoles Chrétiennes et tous deux des savants dont la science a rayonné dans toute l'Amérique ou dans toute l'Europe. Ils sont inopinément disparus tous deux sans avoir atteint la cinquantaine.

Comme les morts vont vite dans l'oubli des vivants, bien peu de personnes aujourd'hui pourraient dire ce que fut le Frère Ogérien, dont la science géniale étonna le monde. Nous avons trouvé d'intéressantes notes à son sujet dans un numéro de 1869 du « Journal de l'Instruction Publique » alors qu'il était rédigé par l'hon. P.-J.-O. Chauveau, qui ne perdait jamais une occasion de rendre hommage aux grands savants et littérateurs de son temps.

Le Frère Ogérien, qui venait pour un an compléter en Amérique ses collections d'animaux, de végétaux et de minéraux, dans le but de parachever un ouvrage considérable qu'il devait publier en France, était arrivé à Montréal en septembre 1869. A peine trois mois plus tard, on annonçait sa mort survenue soudainement à New-York.

Dans le monde des savants d'Amérique, la nouvelle de cette fin subite causa autant d'émotion que celle qui nous apprenait, l'année dernière, la mort tragique du Frère Marie-Victorin.

Le Frère Ogérien, encore qu'il ne fût âgé que de 43 ans, était l'auteur de plusieurs grands ouvrages scientifiques, membre de l'Institut des Provinces de France, de la Société Géologique de France, de la Société Impériale d'Agriculture de France, etc. Il avait été dix-sept fois médaillé par les Sciences et était Officier d'Académie. C'est à l'âge de 14 ans qu'il commença à questionner la Nature sur ses secrets. A peine adolescent, il siégeait avec les vétérans de la Science dans des réunions où étaient discutés les intérêts les plus sérieux de la science européenne.

La nouvelle de sa mort fut annoncée au Canada par un autre Frère du même Ordre en ces termes qui montrent bien l'admiration que l'on avait pour ce génie des sciences naturelles :

« La France nous avait envoyé un de ses hommes; l'Institut, un de ses membres; la Science, un de ses héros; le génie un de ses favoris; la religion, un de ses élus; la vertu, un de ses clients; et, à peine nous eut-il été montré que la cruelle mort est venue nous l'enlever ».

Serge DUHAMEAU.

La tactique allemande de céder du terrain

(Commentaires de la British United Press pour le Progrès du Golfe)

Il semble maintenant que les Allemands aient décidé de renoncer à l'ouest du Rhin sans livrer de grandes batailles. Ils préfèrent sans doute sacrifier du terrain plutôt que d'engager immédiatement une lutte décisive qui ne pourrait que leur être désastreuse.

En suivant cette tactique de céder du terrain plutôt que de sacrifier inutilement des troupes,

les Allemands ont dû évacuer les territoires qu'ils avaient envahis et ils ont même dû laisser les Alliés envahir leur propre pays. Pendant tout ce temps ils subsistent une série de revers, ils perdaient du terrain mais ils gagnaient du temps et restaient dans la guerre.

Il peut sembler étrange à priori que les Allemands consentent à céder du territoire allemand

Bouffées d'air de France

PARIS, FIN 1944...

(Copyright A. F. I. — tous droits réservés)

(Suite)

Dans les faubourgs et la banlieue, on rencontre des femmes mornes, tenant par la main des gosses pâles, aux yeux cernés. Vous seriez étonnés d'apprendre l'âge du gamin ou de la gamine en galoches : vous l'auriez rajeuni de deux ou trois ans, car la sous-nutrition durant l'occupation a ralenti le développement des petits. Heureusement, beaucoup d'entre eux ont pu se réfugier chez des paysans : on m'a cité des cas d'enfants qui, en trois mois passés à la campagne, ont poussé et grossi de façon incroyable. Ce sont les familles de petits bourgeois, petits rentiers, employés, fonctionnaires qui ont le plus souffert des privations. Mais là encore, la campagne est venue au secours de la ville. Quand j'ai visité dans le quartier de la Glacière une famille de petits fonctionnaires que je connais bien, je fus frappée de la bonne mine des enfants. Et j'appris que les parents restés dans le Limousin n'avaient pas cessé d'envoyer des colis de vivres. C'est maintenant, — alors que le manque de moyens de transport a coupé la capitale de la province nourricière, — que les privations sont les plus dures, pour ceux qui ne peuvent pas payer les prix du marché noir.

A Paris, j'ai vu beaucoup de

parents et d'amis : il ne m'est pas aisé de parler de leur état d'esprit. Ils ont tant souffert, ils souffrent tant encore... que la joie de la libération a été, pour eux, comme un feu de paille. L'exaltation et l'orgueil des journées d'août sont tombés. Les difficultés de la vie quotidienne submergent tout enthousiasme. Et puis, tant, tant de familles ne peuvent penser qu'aux absents prisonniers ou déportés du travail. Et tant d'autres sont plongées dans l'anxiété la plus profonde pour ceux des leurs qui ont été, un jour, arrachés de leur retraite ou de leur prison, et dont on n'a plus jamais entendu parler après leur départ vers l'Allemagne... Je n'osais plus demander aux amis des nouvelles de leur famille, après une expérience qui m'a, d'un seul coup, révélé la plus poignante situation. J'ai rencontré T... sous les arcades de la rue de Rivoli. C'est un écrivain d'origine juive qui, avant la guerre, faisait vivre largement sa femme et ses deux fils; ils étaient heureux dans un foyer confortable.

— Comment allez-vous? Comment vont les vôtres? C'est la question banale qui prélude, partout, à la conversation, question si banale qu'en Angleterre on se dispense d'y répondre. Vous ne la poserez plus en France quand vous connaîtrez la réponse que j'ai reçue :

— Ma femme et mes fils ont été enlevés un matin par la Gestapo; je ne sais plus rien d'eux. Je vis ici comme un clochard, sans logis, car mon appartement est occupé, après avoir été pillé, complètement vidé... Je suis seul, et je n'ai plus rien.

Quand j'ai vu Pierrot, 15 ans, chez les parents qui l'ont recueilli, je savais déjà que son père, sa mère, ses deux frères avaient été pris aussi, un jour, dans le Midi de la France. Il a échappé par miracle à la rafle... mais son ardeur juvénile n'arrive pas à dompter sa tristesse.

J'étais allée à Paris pour assister au Congrès socialiste, le premier Congrès politique qui s'est tenu dans la France libérée. J'ai retrouvé là nombre de vieux amis dont l'histoire, en ces dernières années, se confond avec celle de la résistance. Entre les séances, on essayait de combler le vide creusé par la séparation, on me contait des épisodes de la vie clandestine. Et soudain, le conteur s'arrêtait; un camarade absent avait surgi dans le récit, et tous de dédier leurs ferventes pensées à l'ami torturé, disparu, mort peut-être...

Ainsi l'âme des meilleurs Français est emplie de deuil... Comment Paris serait-il pleinement joyeux à l'aurore de cette année 1945?

Marthe DEUZEL.

LA RESISTANCE PROLONGEE DE L'ENNEMI

(Commentaires de la situation par la British United Press pour le Progrès du Golfe)

A moins qu'il se produise quelque chose d'inattendu à l'intérieur de l'Allemagne, il semble, d'après les dépêches parvenant des différents fronts de guerre, que l'Allemagne continuera à résister pendant tout le reste de l'hiver.

On avait vainement espéré que les armées rouges réussissent à traverser l'Oder et atteignent rapidement les portes de Berlin même.

Il y a deux semaines, Radio-Moscou annonçait que les armées russes du maréchal Zhukov avaient établi des têtes de pont sur la rive ouest du fleuve Oder, mais depuis lors on n'a plus entendu parler des opérations des forces soviétiques à l'ouest du fleuve. L'armée soviétique n'a jamais annoncé elle-même officiellement la traversée du fleuve et ce n'est que la radio soviétique qui avait annoncé ce progrès.

Quoi qu'il en soit, que les troupes du maréchal Zhukov aient traversé le fleuve Oder ou non, il est certain que les Allemands ont réussi à arrêter leur marche à

sans livrer de grands combats. On aurait pu croire que les Allemands auraient décidé de livrer leur résistance ultime à la frontière plutôt que de laisser envahir leur pays.

Dans des circonstances ordinaires les Allemands auraient probablement agi ainsi.

Toutefois, il faut tenir compte que les Allemands savent très bien qu'aucune partie du territoire actuellement occupé ou s'étendant immédiatement devant eux ne retournera à l'Allemagne après la guerre.

Tout le territoire à l'est de l'Oder et la Prusse Orientale doit passer à la Russie et à la Pologne, et probablement une partie de la Silésie sera annexée à la Tchécoslovaquie. Sur le front ouest, la France réclame la Sarre, la Belgique, et la Hollande réclame aussi des territoires. Ainsi il est très probable que tout le territoire allemand à l'ouest du Rhin passera à un autre pays ou sera administré par une commission internationale.

Ainsi les Allemands savent qu'ils combattent actuellement sur un terrain qui ne sera plus allemand, ils ne se soucient guère dans ces conditions de le voir ravager. Le seul espoir qui reste actuellement à l'Allemagne est de rester dans la guerre le plus longtemps possible. Elle ne peut plus espérer une paix de compromis.

l'est de la capitale. Les Allemands ont réussi à sauver Berlin pour le moment. Si les troupes soviétiques ont franchi l'Oder, il résulte que les Allemands ont réussi à les tenir en échec, ou les Russes sont encore trop faibles pour poursuivre leur poussée.

L'offensive soviétique semble avoir atteint le point mort qui a caractérisé toutes les offensives soviétiques à leur sommet depuis Stalingrad.

Les troupes soviétiques semblent avoir atteint la limite de leurs lignes de ravitaillement. Il est possible maintenant qu'une assez longue période s'écoule avant que les armées de Staline puissent reprendre sur une haute échelle leur poussée vers Berlin. Il faudra que les Russes rassemblent leurs effectifs pour reprendre leurs assauts massifs et ils devront pour cela réorganiser leurs lignes de communications.

Certes, certaines colonnes soviétiques poursuivent leurs manœuvres de flanc contre Berlin, mais ces efforts n'atteignent pas

l'envergure de l'assaut de front déclenché contre la capitale par le maréchal Zhukov. Ces manœuvres visent surtout à protéger les flancs des troupes du maréchal Zhukov.

Les Allemands détiennent encore des centres ferroviaires stratégiques derrière les lignes russes. Ces garnisons sont isolées, mais les Russes devront les écraser s'ils veulent se servir de ces centres ferroviaires pour assurer l'avance de leurs armées vers l'ouest.

L'ennemi empêche les Russes de se servir des principaux réseaux ferroviaires de ravitaillement. Cet obstacle était facile à surmonter pour les Russes pendant que le sol était gelé et permettait le mouvement libre des véhicules lourds. Le dégel changera la situation et rendra indispensables ces centres ferroviaires encore aux mains des Allemands.

Il semble donc que la puissance militaire de l'Allemagne pourra survivre au moins jusqu'au printemps à moins qu'elle ne s'effondre sous son propre poids.

Les animaux vicieux

Le 12 mars 1709, l'intendant Jacques Raudot, alarmé des dégâts que les animaux causaient sur les propriétés d'autrui, signa une ordonnance obligeant les habitants à clôturer le front de leurs terres. Les animaux vicieux ou ayant la manie de sauter les clôtures ne devaient pas être mis à la commune et on devait les « enfermer ». Si, après un délai raisonnable, certains habitants s'obstinaient à ne pas clôturer leurs terres, les voisins étaient autorisés à exécuter le travail et à le faire payer par les récalcitrants. D'autre part, si les animaux causaient des dommages, leurs propriétaires devaient payer trois livres d'amende par bête, cette amende devant être versée à l'habitant qui avait subi les dommages.

Dr SAP.

Pertes de l'armée

Mort. — M. et Mme Georges Dubé, de Ste-Luce, viennent d'être informés de la mort de leur fils le caporal Armand Dubé, au champ d'honneur, en Italie, le 2 février, à l'âge de 21 ans.

NOTES LOCALES

Après avoir passé une semaine dans sa famille, M. André Lechasseur est reparti pour l'état de New-York. Sa fille Emilienne qui l'accompagnait s'est rendue à Montréal où elle passera quelque temps chez sa sœur Madeleine.

Mme Léonard Gagnon (Rita Lechasseur) est actuellement

à Springfield, Mass., l'invitée de sa tante Mme F.-X. Turcotte.

M. Lechasseur se rendit également chez M. Turcotte.

Causerie

M. Médéric Chalifour, du Ministère d'Agriculture de Québec, donnera, le 5 mars, à l'hôtel de ville, une causerie aux dames et jeunes filles, sous les auspices

A Paris



L'aviateur Clovis Duchesne, R.C. A.F. de Rimouski, stationné en France, est photographié ici devant la Tour Eiffel lors d'un congé dans la capitale française. L'aviateur Duchesne est le fils de M. et Mme Alphonse Duchesne, de notre ville.

Un nouveau médecin vétérinaire s'établit à Rimouski

Nous apprenons que, le 5 mars, un gradué de l'Ecole de Médecine Vétérinaire de l'Université, M. le Dr Benoit Dumas, de Sherbrooke, ouvrira son bureau en notre ville, rue Lepage, pour y exercer sa profession. Le Dr Dumas s'occupera de pratique générale chez les grands et petits animaux. Depuis sa graduation en 1943, il a travaillé jusqu'à présent à l'Hôpital Vétérinaire de Sherbrooke, comme assistant du Dr L.-A. Gendreau.

L'ouverture d'un bureau de médecin-vétérinaire pour fin de pratique générale sera grandement appréciée par notre population et celle de toutes les paroisses environnantes, car elle correspond à un profond et vaste besoin. Les docteurs Marcell et Guévin ont bien leurs bureaux et leur domicile à Rimouski, mais leurs fonctions au service des gouvernements ne leur laissant pas le loisir de se consacrer à la pratique privée de leur art, bien qu'ils soient fréquemment mis à contribution dans les cas urgents où l'on réclame leurs services. Le Dr Dumas est donc bienvenu parmi nous et en particulier parmi la classe agricole.

Le dévaliseur condamné à 23 mois

Conrad Beaupré, de Mont-Joli, a été condamné par le juge Amédée Caron à 23 mois de prison, pour avoir dévalisé, dans la nuit du 3 au 4 février, M. Henri Lajoie, ce bûcheron de Sayerac qui s'était endormi sur un banc à la gare de Mont-Joli, en lui dérobant une somme de près de \$500, ainsi que des papiers personnels, ainsi que nous le rapportons la semaine dernière. L'accusé confessa culpabilité et recut la sentence ci-haut mentionnée.

Inhumation de Mme Pouliot à Québec

Samedi matin le 17 février, à 9 h., à l'église de St-Roch, a été chanté un libéra pour le repos de l'âme de Dame Adéline Bureau, veuve de M. Elzéar Pouliot, de Québec, décédée le 12 courant, à Rimouski, à l'âge de 89 ans et 4 mois.

Le service funèbre avait été chanté jeudi le 15, à la cathédrale de Rimouski, puis les restes mortels furent transportés à Québec et exposés chez M. Eugène Pouliot, beau fils de la défunte. Le libéra fut suivi de l'inhumation au cimetière St-Charles.

du Cercle des Fermières. Il traitera de jardin potager et d'embellissement des parterres.

Nos chefs de Services publics et administratifs



M. J.-N. ALBERT
Agronome régional à Rimouski

Né à St-Fabien (Rimouski), le 9 juin 1895. Après 2 années d'études au Séminaire de Rimouski, il fit 3 années d'études agronomiques à l'Ecole Supérieure d'Agriculture de Ste-Anne-de-la-Pocatière. Bachelier en sciences agricoles de l'Université Laval, promotion 1915. Agronome adjoint dans le comté de Portneuf en février 1916 et agronome officiel dans Beauport, pour l'organisation de la classification des pommes de terre. Promu Inspecteur de District le 1er octobre 1925 pour les comtés de Bellechasse à Gaspé. Nommé agronome régional pour les districts Nos 1 et 2, de mai 1933 au 1er novembre 1936. Au Ministère de la Colonisation, service de l'agronomie, de novembre 1936 à 1937. Au Service de l'Enseignement Agricole, du 1er septembre 1937 au 30 avril 1940. Agronome Régional pour le District No 2 depuis le 1er mai 1940. Principal organisateur des coopératives agricoles de la région depuis 1916. Membre de la Corporation des Agronomes, de l'Association Forestière Québécoise et du comité économique de ce groupe. Fait partie de divers comités d'études pour des questions agricoles.

Affreux acte de cruauté

On rapporte un cas de cruauté peu ordinaire.

Quelque part dans la Gaspésie, un homme venait de laisser un billet de \$10.00 sur la table de la cuisine. Sa petite fille de cinq ans s'empara d'un paire de ciseaux et coupa le billet en morceaux. A son retour, le père constatant l'affaire entra dans une grande fureur. Il conduisit sa fille dans le hangar en lui disant : « Tu ne couperas plus de billets de banque », puis, lui posant les mains sur une bûche, il lui trancha les doigts. L'enfant, à dit-on, été conduite à l'hôpital par avion.

Mort de Mlle Hermance Bérubé

Nous avons appris avec regret la mort de Mlle Hermance Bérubé, ancienne institutrice, décédée à St-Alexandre de Kamouraska. La disparition de Mlle Bérubé plonge dans le deuil une famille avantageusement connue et estimée de la région du Bas-St-Laurent. Elle comptait de nombreuses connaissances en notre ville, où elle fit plusieurs séjours.

La regrettée défunte laisse ses frères, M. J.-B. Bérubé, rentier, de St-Alexandre; M. Félix Bérubé, de St-André; M. Léo Bérubé, avocat, de Rivière-du-Loup; M. Camille Bérubé, de Rimouski, et le R. F. Robert, directeur de l'Institut St-Jean-Bosco; ses sœurs, Mme Eva Bérubé-Soucy, de Saint-Alexandre, chez qui elle est décédée, et Mlle Léonie Bérubé.

Les funérailles ont eu lieu mardi, le 27 janvier, à St-Alexandre. Nos sincères sympathies à la famille en deuil.

HOTELIERS DE LA GASPESIE EN DELEGATION A QUEBEC

Entrevue avec trois ministres. — Projet d'une route de ceinture ultra-moderne. — Suggestions et requêtes. — Pour stimuler l'intérêt touristique en Gaspésie. — Réception aux délégués par l'hon. Camille Pouliot.

QUEBEC. — (Spécial) — Une délégation de l'Association des Hoteliers de la Gaspésie s'est rendue au Parlement, jeudi le 23 février, pour rencontrer les représentants du cabinet provincial et leur soumettre un vaste projet de voirie, dont la réalisation doterait la Gaspésie, en quatre ans, d'une route ultra-moderne qui conviendrait parfaitement aux exigences du trafic-automobile d'après-guerre.

L'Association a décidé d'adresser une requête au ministre des Terres et Forêts, l'honorable John S. Bourque, le priant de prendre immédiatement les mesures nécessaires afin que les exploitations forestières qui s'effectuent dans la vallée de la Matapédia, entre Ste-Florence et Matapédia, même à l'heure présente, soient faites en observant des règlements qui protégeront intégralement le charme pittoresque de cette si intéressante section de la route de la Gaspésie.

Les propriétaires d'hôtels de la Gaspésie ont demandé à l'honorable Paul Beaulieu, ministre de l'Industrie et du Commerce, de leur permettre de suggérer une nouvelle définition du mot « hôtel », ainsi qu'une nouvelle classification des hôtels de la province.

Après que le président de l'Association, M. J.-Ernest Guité, de New-Richmond et Percé, eut exposé les projets de son groupe en rapport avec le nouveau chemin de la Gaspésie, les délégués furent agréablement surpris de voir l'honorable Antonio Talbot, ministre de la Voirie, étendre sur la table les plans préliminaires d'un projet que les ingénieurs de son ministère sont à étudier depuis quelques mois, et qui a trait également à la réfection de la route dite du « tour de la Gaspésie ».

L'honorable Camille Pouliot, m.d., député de Gaspé-Sud et ministre de la Chasse et des Pêcheries, souhaita la bienvenue aux délégués qui furent reçus dans

son bureau. Il les félicita et les remercia pour la tâche considérable qu'ils ont assumée au cours des dernières années, afin de stimuler l'industrie touristique dans la province, et tout spécialement en Gaspésie. Les honorables Talbot et Beaulieu portèrent aussi la parole. Me Henri Jolicœur, C.R., député de Bonaventure, et M. Philippe Cossette, N.P., député de Matapédia, prirent part aux délibérations. Messieurs Alfred Dubé et Alphonse Pelletier, respectivement députés de Rimouski et Gaspé-Nord, retenus ailleurs par leurs devoirs de députés, durent s'en abstenir. Au début de la réunion, l'honorable Onésime Gagnon, C.R., trésorier provincial, téléphona à l'honorable M. Pouliot pour le prier de l'excuser au près des hôteliers; au même moment, l'honorable M. Gagnon recevait une autre délégation.

En rapport avec leur projet de voirie, les hôteliers gaspésiens ont décidé d'adresser des requêtes aux ministères fédéraux du Transport et des Travaux Publics pour demander la coopération du gouvernement fédéral dans la suppression des passages à niveau et la réfection des murs de protection qui ont été avariés ou démolis au cours des tempêtes qui ont balayé les côtes de la Péninsule en ces deux dernières années.

Après la réunion avec les ministres, l'honorable M. Pouliot reçut les délégués à déjeuner au Café du Parlement. Voici les noms des hôteliers qui faisaient partie de la délégation: MM. J.-Ernest Guité, président de New-Richmond et Percé; W.-H. Beaulieu, secrétaire de Rimouski; Alphonse Routhier, de Routhierville; François Santerre, de Rimouski; Cyrien Langlois, de Chandler; Roger Dubé, de Matapédia; R. Marcoux, de Mont-Joli; Ph. Gagné, de Cap-Chat; C. Ouellette, de Carleton; H.-Cyr, de New-Richmond; R. Drolet, de Petite-Madeleine; Jos. Byrne, de Percé; A. Nadeau, de Chandler; Oscar Bujold, de Bonaventure, et le docteur Charles Houde, de New-Carlisle.

(Suite en page 5)

Baptêmes à la cathédrale

(Janvier 1945)

Le 1er, Vézina, Joseph-Yvan-Rodrigue, enfant de Odilon Vézina et Marie-Luce Malenfant. Parrain et marraine, M. et Mme O. Vila Vézina.

Le 1er, Lauzier, Joseph-Paul-Vianney, enfant de Napoléon Lauzier, et Bernadette Lavoie. Parrain et marraine, M. et Mme Bertrand Lepage.

Le 3, Goupil, Marie-Ange-Monique, enfant de Lorenzo Goupil, militaire et Jeanne d'Arc St-Pierre. Parrain et marraine, M. et Mme Paul-Emile St-Pierre.

Le 3, Bourque, Lynn-Anne, enfant de Gérard Bourque, aviateur, et Rita Pelletier, de Mont-Joli. Parrain et marraine: M. et Mme John Bourque.

Le 6, Boulanger, Joseph-Léo-Jean-Claude, enfant de Camille Boulanger et Gabrielle Emond. Parrain, Léo Boulanger; marraine, Noëlla Boulanger.

Le 8, Desrosiers, Joseph-Marie-Germain, enfant de Alcide Desrosiers et Germaine Trépanier, de Caupersac. Parrain et marraine, M. et Mme Achille Desrosiers.

Le 10, Ethier, Marie-Marguerite-Pauline, enfant de John Edward Ethier et Marguerite Fillion. Parrain et marraine, M. et Mme Léopold Fillion.

Le 11, Guérette, Marie-Rose-Louise, enfant de Edouard Guérette et Isabelle Thibault. Parrain et marraine, M. et Mme Jean-Marie Guérette.

Le 11, Desbiens, Françoise-Michèle, enfant de Paul-Emile Desbiens et Catherine Benoit. Parrain, Rév. Louis-Philippe Desbiens; marraine, Simone Dionne.

Le 11, Ross, Joseph-Thomas-Georges, enfant de Romain Ross, et Thérèse Verrault, de Mont-Joli. Parrain et marraine, Dr et Mme Lionel Verrault.

Le 14, Lizotte, Marie-Ginette-Nicole, enfant de Lucien Lizotte et Albertine Desrosiers, de Mont-Joli. Parrain et marraine, M. et Mme Edouard Caron.

(Suite en page 5)

Au Conseil municipal

Lundi, le dix-neuf février mil neuf cent quarante-cinq, à une séance générale du conseil municipal de la ville de Rimouski, tenue à l'hôtel de ville, à 8 heures p.m., sont présents M. le maire P.-E. Gagnon et MM. les conseillers Joseph Desrosiers, Gédéon Roy, Albert Michaud, François Gagnon, Albert Labbé et Oscar Morissette, formant quorum sous la présidence de monsieur le maire.

La séance est ouverte par la récitation de la prière. — Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Proposé par M. le conseiller Desrosiers, secondé par M. le conseiller Roy et résolu que M. Albert Michaud soit élu pro-maire pour le prochain terme de trois mois.

Proposé et résolu que les comptes suivants soient approuvés:

Liste de paye No 5 291.13, Emile St-Pierre 785.12, Dépenses d'élection 48.25, La Cie de Pouvoir 23.62, Maurice Lévesque 2.50, Garage Mafore, Enr., 18.57, Rouleau, Limitée 30.80, La Ferronnerie de Rimouski 4.16, Imprimerie Générale 11.57, Dionne Automobiles 1.11, Banque Can. Nationale 8.19, J.-A. Ouellet 37.41, Wilfrid Ouellet 7.52, Imperial Oil, Ltd 29.12, Cusson Frères, Ltée 886.23.

Proposé et résolu qu'un permis de bâtir soit accordé à M. Alph. Desrosiers, conformément au certificat de l'Inspecteur et aux règlements de cette ville.

Le conseil reçoit les communications suivantes: Le rapport de l'officier-rapporteur concernant les élections municipales de 1945.

Un rapport du Comité général tenu le 12 février courant, lequel rapport est accepté et ratifié. Trois rapports de l'Unité Sanitaire concernant l'analyse des échantillons d'eau de l'aqueduc municipal prélevés en décembre 1944 et en janvier 1945.

Un rapport du percepteur de la municipalité montrant les nouveaux comptes de taxes mis en collection en 1944 et le montant arriéré au 31 décembre 1944, déduction faite de la perception et de la prescription.

Une lettre de M. Henri-A. Martin offrant ses services comme vérificateur et demandant un salaire annuel de \$250.00.

Une lettre de « Radio Promoteurs de l'Est, Enr. » offrant de prendre des messages sur disques pour la radio, à destination des Forces Armées d'outremer.

Une lettre de M. Amédée Tremblay offrant ses services comme constable de cette ville.

Une lettre de M. Joseph Saint-Laurent offrant ses services comme constable de cette ville.

Une lettre du chemin de fer Canadien National demandant de renouveler le contrat pour le service d'eau à Rimouski, pour une autre période de 5 ans avec la garantie de pouvoir renouveler ledit contrat pour une période additionnelle de 5 ans.

Proposé par M. le conseiller Morissette et résolu d'engager M. Henri-A. Martin comme vérificateur pour deux années, au salaire annuel de \$200.00.

Proposé et résolu que la demande du Canadien National soit accordée pour le renouvellement du contrat pour 5 ans seulement aux conditions actuelles, re: service d'eau et d'égoût à la gare, au réservoir pour engins et au hangar à fret.

Proposé et unanimement résolu: 1. — Que la Banque Canadienne Nationale soit et est priée et autorisée de payer pour et au nom de la corporation de la ville de Rimouski les obligations et coupons d'intérêt au montant de \$300.00 et \$1190.00, respectivement et échéant le 1er mars 1945; 2. — Que lesdits coupons et obligations, avec tous les droits qui y sont inhérents, soient cédés en garantie à ladite Banque Canadienne Nationale jusqu'au remboursement de la somme qu'ils représentent;

3. — Que monsieur le maire P.-E. Gagnon et monsieur le secrétaire-trésorier Georges D'Auteuil soient et sont autorisés à signer en faveur de la Banque Canadienne Nationale tout billet ou autre document nécessaire à cette fin.

Le conseil met à l'étude le budget de la ville pour l'année 1945 et il est ordonné et statué par règlement ce qui suit, savoir:

1. — En vue de pourvoir aux dépenses des départements de la ville, de la police, de l'hôtel de ville et autres pour l'année courante, lesquelles dépenses sont énumérées comme suit: Service de la dette 12,765.16 Administration et dépenses générales 5,545.00 Unité sanitaire 750.00 Aliénés et écoles d'industrie 3,388.31 Assistance publique 4,000.00 Entretien et améliorations de la voirie 24,895.33 Déboursés pour la police 5,529.00

Le 21, Michaud, Jean-Emile, enfant de Charles Michaud et Anita Litalien. Parrain et marraine, M. et Mme J.-Bte Plourde.

Le 23, Asselin, Jos.-René-Jean-Claude, enfant de Derome Asselin et Cécile Lamoureux. Parrain, M. Jean Asselin; marraine, Mlle Solange Asselin.

Le 23, Lévesque, Marie-Yvette-Michèle, enfant de Edgar Lévesque et Simone Tardif. Parrain et marraine, M. et Mme Raoul Lévesque.

Le 23, Lévesque, Marie-Yvette-Michèle, enfant de Edgar Lévesque et Simone Tardif. Parrain et marraine, M. et Mme Raoul Lévesque.

Le 23, Lévesque, Marie-Yvette-Michèle, enfant de Edgar Lévesque et Simone Tardif. Parrain et marraine, M. et Mme Raoul Lévesque.

Le 23, Lévesque, Marie-Yvette-Michèle, enfant de Edgar Lévesque et Simone Tardif. Parrain et marraine, M. et Mme Raoul Lévesque.

TOTAL \$56,872.80

Revenus divers à déduire 25,700.00

Balance à pourvoir 31,172.80

Il est proposé et unanimement résolu d'imposer et de prélever sur les immeubles imposables à cette fin de la municipalité, une taxe ou cotisation de soixante-dix cents par cent dollars d'évaluation, pour payer ladite somme de \$31,172.80, et qu'un rôle de perception soit préparé en conséquence.

2. — En vue de pourvoir aux dépenses du département de l'incendie pour l'année courante, comme suit: Service de la dette 975.33 Administration et dépenses générales 1,130.00 Entretien et améliorations 3,500.00

Il est proposé et unanimement résolu d'imposer et de prélever sur les immeubles imposables à cette fin de la municipalité, une taxe ou cotisation de dix cents par cent dollars d'évaluation, pour payer ladite somme de \$5,600.33

Il est proposé et unanimement résolu d'imposer et de prélever sur les immeubles imposables à cette fin de la municipalité, une taxe ou cotisation de dix cents par cent dollars d'évaluation, pour payer ladite somme de \$5,600.33, et qu'un rôle de perception soit préparé en conséquence.

Adopté. Proposé et résolu que les comités permanents du conseil soient composés des membres suivants sous la présidence de S. H. le maire: Finances: MM. Michaud, Gagnon et Desrosiers. — Voirie et éclairage: MM. Morissette, Roy et Labbé. — Services publics: MM. Gagnon, Desrosiers et Labbé. — Santé et sûreté publique: MM. Roy, Michaud et Morissette.

Proposé et résolu de faire poser deux autres lampes de rue, une à l'extrémité sud de l'ave. Michaud et l'autre rue St-Laurent.

Poccos e' résolu que la corporation fasse une demande pour un permis d'achat d'un camion d'une demi-tonne.

Proposé et résolu de faire poser deux autres lampes de rue, une à l'extrémité sud de l'ave. Michaud et l'autre rue St-Laurent.

Poccos e' résolu que la corporation fasse une demande pour un permis d'achat d'un camion d'une demi-tonne.

Proposé et résolu de faire poser deux autres lampes de rue, une à l'extrémité sud de l'ave. Michaud et l'autre rue St-Laurent.

Poccos e' résolu que la corporation fasse une demande pour un permis d'achat d'un camion d'une demi-tonne.

Proposé et résolu de faire poser deux autres lampes de rue, une à l'extrémité sud de l'ave. Michaud et l'autre rue St-Laurent.

Poccos e' résolu que la corporation fasse une demande pour un permis d'achat d'un camion d'une demi-tonne.

Proposé et résolu de faire poser deux autres lampes de rue, une à l'extrémité sud de l'ave. Michaud et l'autre rue St-Laurent.

Poccos e' résolu que la corporation fasse une demande pour un permis d'achat d'un camion d'une demi-tonne.

Proposé et résolu de faire poser deux autres lampes de rue, une à l'extrémité sud de l'ave. Michaud et l'autre rue St-Laurent.

Poccos e' résolu que la corporation fasse une demande pour un permis d'achat d'un camion d'une demi-tonne.

Proposé et résolu de faire poser deux autres lampes de rue, une à l'extrémité sud de l'ave. Michaud et l'autre rue St-Laurent.

Poccos e' résolu que la corporation fasse une demande pour un permis d'achat d'un camion d'une demi-tonne.

Proposé et résolu de faire poser deux autres lampes de rue, une à l'extrémité sud de l'ave. Michaud et l'autre rue St-Laurent.

Poccos e' résolu que la corporation fasse une demande pour un permis d'achat d'un camion d'une demi-tonne.

Proposé et résolu de faire poser deux autres lampes de rue, une à l'extrémité sud de l'ave. Michaud et l'autre rue St-Laurent.

Poccos e' résolu que la corporation fasse une demande pour un permis d'achat d'un camion d'une demi-tonne.

Proposé et résolu de faire poser deux autres lampes de rue, une à l'extrémité sud de l'ave. Michaud et l'autre rue St-Laurent.

Poccos e' résolu que la corporation fasse une demande pour un permis d'achat d'un camion d'une demi-tonne.

Proposé et résolu de faire poser deux autres lampes de rue, une à l'extrémité sud de l'ave. Michaud et l'autre rue St-Laurent.

Poccos e' résolu que la corporation fasse une demande pour un permis d'achat d'un camion d'une demi-tonne.

Proposé et résolu de faire poser deux autres lampes de rue, une à l'extrémité sud de l'ave. Michaud et l'autre rue St-Laurent.

Poccos e' résolu que la corporation fasse une demande pour un permis d'achat d'un camion d'une demi-tonne.

Proposé et résolu que les communications de MM. Amédée Tremblay, Joseph St-Laurent et de Radio Promoteurs de l'Est, Enr., soient référées au Comité général pour étude et considération. Et la séance est levée.

A la Commission Scolaire

A une session des Commissaires d'écoles de la ville de Rimouski, tenue à l'hôtel de ville, mardi, le vingt février mil neuf cent quarante-cinq, à quatre heures de l'après-midi, sont présents: S. E. Mgr C.-E. Parent, év.-aux., curé, président, et MM. Alphonse Chassé et Gleason Belzile, tous commissaires d'écoles. Le secrétaire-trésorier est aussi présent.

La séance est ouverte par la récitation de la prière et les minutes de la dernière session sont lues et approuvées.

Comptes approuvés: Ville de Rimouski 74.07, La Plomberie de Rimouski, Limitée, 95.07 et 132.86, Emile St-Pierre 3.50, Ans. Côté & Fils, Ltée, 1.71 M.-C. Lepage 3.53, Roger Pouliot 8.52, Banque Canadienne Nationale 1.59, S.-Z. Côté, Enr., 3.60, Roland Martin 39.00, La Cie de Pouvoir 1.90, 43.62 et 3.44, Fret 2.36, Omer & Adrien Dionne 12.11, Louis-Jacques Lepage 13.00, P.-E. D'Anjou & Fils, Ltée, 4.70, Rév. Soeurs du Sacrement 21.00.

Les Commissaires reçoivent les communications suivantes: Une lettre de la Revue Municipale sollicitant un abonnement-groupe pour tous les membres de cette commission.

Une lettre de l'Hon. Surintendant de l'Instruction publique accusant réception de la demande de la commission scolaire avec la recommandation de M. Alfred Dubé, député.

Une lettre de la Rév. mère Supérieure générale des SS. du St-Rosaire faisant part de son appréciation des bonnes conditions des nouvelles écoles de St-Robert et de St-Eugène, exception faite du chauffage à cette dernière école.

Sur proposition de M. Belzile, il est résolu qu'un avis public soit donné informant les contribuables qu'à une session de la

municipalité scolaire de la ville de Rimouski qui sera tenue mercredi, le sept mars prochain, à 4 heures de l'après-midi, au lieu ordinaire des sessions, les commissaires d'écoles de ladite municipalité prendront en considération la résolution suivante:

« Que la commission scolaire de la ville de St-Germain de Rimouski soit autorisée à emprunter pour un terme de trente ans la somme de soixante-cinq mille dollars (\$65,000.00) pour la construction d'une école primaire élémentaire de dix classes à Nazareth, dans ladite municipalité;

« Qu'à cette fin des obligations soient émises au montant de \$65,000.00 au taux d'intérêt de trois pour cent (3%) par an, ledit intérêt payable semi-annuellement les premiers mai et novembre chaque année, pendant une période de trente ans, à la Banque Canadienne Nationale de Rimouski, Québec et Montréal;

« Lesdites obligations seront émises suivant la loi et seront rachetables par séries durant les trente années après le premier mai 1945 (d'après tableau).

« Que ces obligations soient de dénomination de \$100.00 ou de multiples de \$100.00 et devront porter le certificat du ministre des affaires municipales;

« Qu'à chacune des obligations seront attachés des coupons représentant l'intérêt semi-annuel pendant la période de la date de l'émission jusqu'à son échéance;

« Que ces obligations seront signées par le président et le secrétaire-trésorier; la signature de ces officiers pourra être imprimée, gravée ou lithographiée sur les coupons d'intérêt;

« Qu'une taxe annuelle soit et est imposée sur les biens-fonds imposables de cette municipalité, suivant le rôle en vigueur chaque année, pour pourvoir au paiement, en capital et intérêt, des montants dus chaque année suivant le tableau;

« La corporation se réserve le droit de racheter par anticipation, au pair, à toute échéance d'intérêt, les obligations émises sous l'autorité de la présente résolution. Un avis de tel rachat sera publié une fois dans la Gazette officielle de Québec; trois mois de avant, ni plus de soixante jours avant la date du rachat et sera affiché ou publié en la manière prescrite pour les avis publics de la corporation. Le même avis

sera, dans le même délai, déposé à la poste, sous pli recommandé, à la dernière adresse connue de tout détenteur d'une obligation immatriculée dont le rachat est ordonné. Toute obligation ainsi rachetée cessera de porter intérêt à compter de la date mentionnée à l'avis prévu ci-dessus. » Adopté unanimement. Et la prière clôt la séance.

Sépultures à Rimouski

Le 8, Marcel Belzile, enfant de Camille Belzile et d'Yvonne Gauthier, décédé accidentellement le 4, à l'âge de 6 ans.

Le 24, Marie-Anna St-Pierre, épouse de Pierre Banville, de St-Anaclet, décédée le 21, âgée de 51 ans.

PRENEZ GARDE! PROTEGEZ VOS YEUX AVEC LES AMPOULES EDISON MAZDA. CANADIAN GENERAL ELECTRIC CO. LIMITED

LE RÉTABLISSEMENT DE NOS VÉTÉRANS. Le Crédit de Réadaptation. Explication de cette allocation. UN AUTRE GROUPE CONSIDÉRABLE. LE CRÉDIT EST VERSÉ EN VERTU DE LA LOI DES INDEMNITÉS DE SERVICE DE GUERRE. COMMENT RÉCLAMER LE CRÉDIT DE RÉADAPTATION. FINIS POUR LESQUELLES ON PEUT EMPLOYER LE CRÉDIT. MINISTÈRE DES AFFAIRES DES ANCIENS COMBATTANTS.

LE PROGRES DU GOLFE

CAMPAGNE DE SOUSCRIPTION Croix-Rouge Canadienne

OBJECTIF : \$10.000.000

Le lundi 5 mars, la Société canadienne de la Croix-Rouge ouvrira sa campagne annuelle de souscription, qui se poursuivra jusqu'au 21 mars. La population canadienne sera appelée à souscrire la somme de \$10.000.000 dont la Croix-Rouge a besoin pour continuer son oeuvre humanitaire.

L'objectif de la Province de Québec est fixé à 2.250.000. Messieurs Mostyn Lewis et René Perreault, co-présidents de cette campagne dans notre province, l'ont annoncé officiellement en ces termes :

« Cette année, ont-ils déclaré, la tâche de la Société canadienne de la Croix-Rouge, sera beaucoup plus lourde. Outre que les blessés et les prisonniers de guerre seront plus nombreux et que la demande de sérum sanguin sera beaucoup plus grande, il lui incombera de fournir des secours aux malheureuses populations des pays libérés.

« Nous sommes informés que plus de 17 millions de personnes appartenant aux Nations Unies sont dans le dénuement le plus complet. Un grand nombre sont sans foyer et sans vêtements, plusieurs n'ont même pas de quoi manger. Il faut aider les femmes et les enfants de nos Alliés non seulement par humanité, mais aussi parce que nous sommes convaincus que nos compatriotes, dont la philanthropie est connue dans le monde entier, veulent que nous donnions une forme pratique à l'expression de leur admiration et de leur reconnaissance pour le courage et la force morale dont ces peuples ont fait preuve pendant les heures tragiques de l'occupation allemande.

« Les années passées, la Société

canadienne de la Croix-Rouge réservait dans son budget annuel la somme de \$1.000.000 qui était destinée à secourir, partout où cela était possible, les prisonniers de guerre et les victimes civiles dans les pays alliés. C'est ainsi qu'elle a distribué des médicaments, des vitamines et des produits laitiers à des enfants et à des malades ainsi qu'une grande quantité de colis de vivres à des prisonniers de guerre.

« Maintenant que l'heure de la victoire approche et que des vastes territoires sont libérés, nous sommes en présence de millions d'êtres humains qui manquent de tout, et qui attendent de vous — membre de la Croix-Rouge — assistance et réconfort.

« En octobre dernier, le gouvernement du Dominion a demandé à notre Société de collaborer, dans un appel national, avec la Fédération canadienne des caisses de secours aux Alliés, organisme qui groupe les oeuvres de guerre de onze Nations Unies. On a voulu, par là, empêcher que deux campagnes de souscription publique ne s'engagent en même temps; on a voulu aussi tirer tout le parti possible de la vaste organisation de la Croix-Rouge internationale afin d'apporter une aide prompte et efficace aux peuples qui connaissent la plus affreuse misère.

« D'après l'entente conclue avec la Fédération canadienne des caisses de secours aux alliés, entente approuvée par le gouvernement fédéral, nous avons augmenté, dans notre budget, la somme destinée à secourir les populations libérées de ces onze pays, et le ministère des Services Nationaux de guerre, par les soins de son Comité consultatif, fixera les montants affectés à cha-

que pays.

« L'emploi de ces sommes sera confié à la Croix-Rouge canadienne, qui se concertera avec un représentant de chacun des groupes nationaux. Les marchandises achetées avec le produit de la souscription seront expédiées à la Croix-Rouge du pays qui en bénéficiera et c'est elle qui en assurera la distribution. Les colis porteront, outre l'emblème de la Croix-Rouge, l'étiquette du comité de secours canadien.

« Notre objectif provincial reste le même qu'en 1944 : \$2.250.000, et l'objectif national est aussi le même que celui de l'an dernier, soit \$10.000.000. C'est là, sans doute, une somme importante, mais nous espérons que le peuple canadien appuiera, dans toute la mesure de ses moyens, l'oeuvre humanitaire de la Croix-Rouge.

« Les chefs d'Etat des Nations Unies nous ont prévenus qu'il se livrera de durs combats avant que la victoire couronne nos armes. Cela signifie, malheureusement, que le nombre des blessés et des prisonniers de guerre augmentera considérablement.

« Il importe donc que nous accélérions nos efforts pour soutenir et réconforter nos combattants et qu'en même temps nous aidions nos alliés en leur fournissant des secours de toutes sortes.

« DU 5 AU 21 MARS, le peuple de cette province sera appelé à souscrire \$2.250.000. Nous sommes persuadés que les Canadiens tiendront leur belle réputation de philanthropie en faisant de cette campagne un succès sans précédents ».

(Communiqué)

Une Ecole de Marine à Rimouski

Québec. — (de l'Action Catholique). — Rimouski aura bientôt une Ecole de Marine destinée à former des navigateurs canadiens-français. Cette initiative est destinée à se développer selon d'importantes proportions.

En effet on veut d'abord établir une Ecole qui donnera, en somme l'enseignement primaire: matelotage, mathématiques élémentaires, principes de navigation. Ensuite, viendra un cours secondaire où l'on pourra former des capitaines et des officiers au long cours et au cabotage. Enfin, le cours supérieur permettra de constituer un centre de recherches maritimes avec enseignement des hautes mathématiques, du droit maritime et international et des sciences économiques et politiques.

Pour le moment, trois professeurs canadiens-français ont été choisis. Trente élèves seraient prêts à entrer au cours primaire. Douze d'entre eux sont déjà sur les lieux. L'Ecole aura d'abord son local dans l'Ecole des Arts et Métiers de Rimouski, qui fonctionne sous l'égide du Séminaire de l'endroit.

On donne le crédit de cette initiative à la Chambre de Commerce des Jeunes de Rimouski, à celle de Lévis, à la Fédération des Chambres de Commerce des Jeunes de la province et à l'hon. Jules Brillant, M.C.L.

On prévoit de grands développements dans le domaine de la marine marchande. On croit que désormais, chaque capitaine au long cours, à bord de certaine catégorie de cargos et de paquebots océaniques, sera assisté d'un second chargé uniquement des relations commerciales avec les agents maritimes dans les divers ports où le navire fera escale.

En tout cas, le Canada aura sans aucun doute sa marine marchande. On dit même que MM. Simard, les puissants industriels de Sorel, projettent d'établir une ligne de navigation essentiellement canadienne-française entre la province de Québec et l'Amérique du Sud. Leurs navires transporteront des marchandises ouvrées vers le Sud et reviendraient avec des fruits.

Décès

— A Causapscal, le 24 février est décédé, à l'âge de 40 ans M. Pierre Gagnon, de St-Moise. Il était l'époux de Dame Céline Thibault. La dépouille mortelle fut transportée à St-Moise, où les funérailles ont eu lieu, mercredi.

— M. Pierre Roy, de Val-Brillant, est décédé à Bic, le 25 février. Il était âgé de 84 ans. Son épouse (Marie Santerre) l'a précédé dans la tombe. Les funérailles ont eu lieu à Val-Brillant, mercredi.

— A la demeure de M. Isidore Labrie, de Trois-Pistoles, le 24 février, est décédé M. Jean Bois, veuf de Georgiana Deschênes. Il était âgé de 87 ans.

— A St-Donat, le 24 février, est décédé, à l'âge de 37 ans, Mme Louis-Philippe Pelletier (Marie-Louise Bédard). Outre son mari, huit enfants lui survivent.

— A été inhumé récemment à Cross Point (Gaspé) M. Jos.-E. Olscamp.

— Mme Ve Achille Pineau, âgée de 93 ans, est décédée le 27 février à St-Marcellin. Ses funérailles ont eu lieu jeudi.

— Au Sanatorium de Mont-Joli, le 26 février, est décédée Mme Adélar Lapointe (Germaine Morissette), de St-Léon le Grand. La dépouille mortelle a été transportée à St-Joseph de Lépage où le service fut chanté, mercredi.

— A Ste-Angèle, le 28 février, à l'âge de 79 ans, est décédé M. Herménégilde Dubé. Ses funérailles auront lieu samedi.

— Mme Thomas Dufour, est décédée à St-Moise, le 27 février. Son service sera chanté en l'église de St-Noël, samedi.

Croix-Rouge

La campagne de la Croix-Rouge a été inaugurée, à Rimouski, au centre d'orientation professionnelle de l'armée par un dîner, mardi midi, au camp militaire. Le major Charles Bellavance, de retour d'outre-mer, porta la parole. Il fut présenté par le capitaine Tremblay, commandant intérimaire du camp, dont les 175 hommes ont souscrit sur-le-champ \$107.00. La souscription se poursuivra durant quelques semaines.

Promotion

Le sergent Jos.-G. Martin, de Bonaventure, vient d'être promu sergent-major dans le régiment Bonaventure-Gaspé.

Fatima

MERVEILLE INOUIE par le Chanoine C. Barbas et le Père G. da Fonseca, S. J.

Ce volume, l'un des plus passionnants jamais écrits, est paru à Fides ces semaines-ci, avec son adaptation pour les jeunes intitulée : « Il était trois petits enfants ». Ce ouvrage du même auteur. On y trouve exposé le récit authentique du miracle le plus extraordinaire on pourrait dire le plus troublant. La scène se passe à Fatima (Portugal) en 1917. La Sainte Vierge apparaît d'abord à trois petits enfants puis, une dernière fois, à 70.000 personnes. Des phénomènes atmosphériques incroyables — rotation du soleil sur lui-même avec jets de traits enflammés — accompagnent ces apparitions. Une foule immense a pu constater ces phénomènes dont on possède d'ailleurs plusieurs photographies.

Au cours de ces apparitions, la Sainte Vierge a laissé un message au monde, message d'une importance capitale puisque le sort de plusieurs nations, même celui du monde, dépend de la réponse qu'y apporteront les hommes.

Travailler à la diffusion de cet ouvrage, c'est faire oeuvre de zèle apostolique. Il n'est pas un seul catholique qui doive l'ignorer. Dédaignez-vous de connaître l'un des plus importants messages du Ciel à la terre ? Fatima, merveille inouïe doit pénétrer dans tous les foyers chrétiens. Il n'existe pas d'ouvrage de plus grande actualité.

Jean DUPONT.

Volume de 408 pages en vente à FIDES et dans toutes les librairies au prix de \$1.50 (franco : \$1.65).



TON PAIN EST MERVEILLEUX

MA LEVURE EST MERVEILLEUSE!



LA 'ROYAL' PURE, DE CONFIANCE, ASSURE UN PAIN SAVOUREUX, AMIE FINE, EXQUIS ET DELICIEUX

Semaine d'éducation familiale à Rimouski

Les pourparlers entre le cercle d'étude de l'Institut Notre-Dame, le club professoral de l'Ecole d'Arts et Métiers de Rimouski et la Chambre de Commerce pour la tenue d'une semaine d'éducation familiale à Rimouski, prochainement, sont terminés et, avec l'approbation de Son Exc. Mgr C.-E. Parent, curé de la cathédrale, on a choisi la troisième semaine d'avril pour cette manifestation. Cette campagne sera marquée par diverses démonstrations, entre autres quatre conférences publiques que donneront des personnalités de Montréal et de Québec : M. l'abbé René Lusier et le Rév. Père Verneille, o. f., de Montréal, M. Jacques Mordeas, professeur à l'Université Laval de Québec, et Mme A.-Albert Lévesque, de Montréal.

Promus au front d'Italie

Voici le rôle des sous-officiers récemment promus au Vingt-Deux :

Promus sergents : Paul-Émile St-Pierre, Montréal, Laurent Saint-Laurent, Rimouski, Roger Charon, Montréal.

Caporaux : Georges Bernier, Cap-aux-Os, Gaspé, Roméo Bois, Grand Falls (N. B.).

Caporaux suppléants : Théodule Michaud, Ste-Félicité, comté de Matane, Louis-Joseph Joly, Chénéville, comté de Papineau, Aurèle Duguay, Shelter Bay, Côte Nord, René-Maxime Brunot, Val Barrette, comté de Labelle.

Chez les officiers on compte quelques nouveaux arrivés : le capitaine Samuel Belzile (Montmagny) et les lieutenants Denis Dion (Châteauc-Richer), Joseph Laflamme (Lauzon), Gérard Lepage, (Montréal) et Albert Grondin (Hull).

Accident

Un accident est survenu, à Sept-Îles, sur la palinoire, alors que M. Maurice Clares'on est tombé sur la glace. Dans sa chute, le jeune homme cassa ses lunettes et des morceaux de verre lui pénétrèrent dans l'oeil droit. On le transporta immédiatement en avion à Québec pour hospitalisation.

Rotarymouksi

La réunion hebdomadaire de mercredi de cette semaine du Club Rotary a été consacrée à la célébration du quarantième anniversaire de la fondation du Club Rotary à Chicago par M. Paul-P. Harris, un jeune avocat. Le Rotary International comprend maintenant quelque 235.000 professionnels et hommes d'affaires qui sont unis par ce qu'ils appellent « l'idéal de servir ». Il y a actuellement au-delà de 5900 Clubs Rotary dans plus de cinquante pays du monde.

A l'occasion de la célébration de cet anniversaire, le poste C. J.B.R. a eu l'amabilité d'intervenir; à la radio, directement de l'Hôtel Georges VI. Me Maurice Tessier, vice-président du Club Rotary de Rimouski.

Mercredi prochain, le conférencier sera le lieutenant de Marine Yves Paré, de Québec.

Concours de dactylographie

Le résultat du 60e concours bilingue de dactylographie de décembre 1944 vient d'être connu et de nombreux concurrents y ont participé, entre autres plusieurs Rimouskoises.

Mlle Estelle Hudon s'est classée la dixième avec 78 mots à la minute; Mlle Jacqueline Chamberland a fait 72 mots à la minute; Mlles Julienne Lizotte, 52 mots à la minute, Jacqueline Burgess, 51 mots, et Odile Hubert, 50 mots.

La liste des candidats dont la vitesse a été inférieure à 50 mots à la minute n'a pas été révélée officiellement.

Nominations

M. le Dr J.-A. Couillard, du Sanatorium de Mont-Joli, est l'un des directeurs de la ligue antituberculeuse de la province de Québec qui ont été choisis à une récente réunion de la Ligue. M. Alfred Lapierre vient d'être nommé greffier de la cour de magistrat à Natashquan.

Cours de secourisme

Des cours de secourisme commenceront sous peu, à Rimouski, sous les auspices de l'Ambulance St-Jean et la Croix-Rouge.

L'Ecole de Marine

Une école pour la formation de marins canadiens-français destinés à la marine marchande du Canada sera inaugurée sous peu à Rimouski.

En page 4

"Ma tante Joséphine", par Louis Morneau.

Chez les Chevaliers de Colomb

Dimanche, à l'arsenal, eut lieu l'initiation d'une centaine de nouveaux membres de l'Ordre des Chevaliers de Colomb à Rimouski. La journée débuta par une messe chantée au manège militaire. Au cours de la cérémonie, deux causeries furent données, l'une par M. l'abbé St-Georges Bergeron, de Québec, et l'autre par M. F. Desroches, de Montréal.

St-Léon-le-Grand

Le cercle de l'U.C.C. vient d'élire un nouvel exécutif pour 1945. Président, M. Alfred Belzile; M. Aimé Lapointe, vice-président; M. Adrien Guay, secrétaire. Directeurs : MM. A. Imbecaut, E. Bélanger, J.-Paul Guimont, Joseph Ross et Jean-Paul Gagné.

Au Théâtre Cartier

5-6-7 mars 1945
Linda Darnell, Dick Powell, Jack Oakie dans

It happened to-morrow

C'est un titre bien étrange et l'histoire de ce reporter qui possède un journal du lendemain où il puise des nouvelles « plus que fraîches »... n'est pas du tout banale. Elle comporte en outre un autre élément d'intérêt et c'est la musique. C'est une belle comédie qu'il ne faut pas manquer de voir.

Vous verrez au même programme les nouvelles et un sujet court.

8-9-10 mars 1945
Humphrey Bogart, Sylvia Sydney dans

Wagons roll at night

Mélodrame qui a un cirque comme décor. C'est un des meilleurs films d'Humphrey Bogart. Au même programme le 9e épisode de la série CAPTAIN AMERICA.

Une seule représentation à 8 heures.

Conseil du Roi

Me Louis-Joseph Gagnon, avocat de Mont-Joli, vient d'être nommé conseil du roi.

Condamnés

— Un jeune homme de Baie-des-Sables, âgé de 18 ans, s'est avoué coupable, devant le magistrat Caron, d'avoir changé un chèque payable à sa mère. Il recevra sa sentence le 10 mars.

— Trois jeunes gens, l'un de Matane, les autres de l'Île-Verte et St-Pacôme, ont été condamnés à \$25.00 d'amende et remis aux autorités militaires pour avoir négligé de signifier leur changement d'adresse.

Au Théâtre Rimouskois

3-5-6 mars 1945
Humphrey Bogart, Bruce Bennett dans

SAHARA

Ce film est une reconstitution étonnante des batailles qui se déroulent dans les déserts de Libye entre les Alliés et les troupes du général Rommel. Les scènes sont d'un réalisme extraordinaire et elles décrivent bien ce que sont la vie du soldat du désert, ses misères de tous genres dans la lutte contre l'ennemi et contre les éléments.

Vous verrez au même programme un sujet court.

7-8-9 mars 1945
Myrna Loy, William Powell dans

Quand l'amour reprend

Très beau film d'amour, version française de « I love you again ». Myrna Loy est insurpassable dans ce film et William Powell joue son rôle avec un art remarquable.

Au même programme le 1er épisode de la série THE DESERT HAWK et sujet court.

Une seule représentation à 8 heures.

Maurice-C. Lepage

9, ST-JEAN-BAPTISTE

Désire annoncer à sa clientèle de la ville et des environs, que son magasin sera fermé jusqu'au 3 avril inclusivement, pour réparation.

Achetez toujours vos chaussures et vos bas au Saint-Georges

Où il y a toujours plus de marchandises et un choix plus grand.

BAS DE CHIFFON, TEINTES PALES	.69
BAS DE CACHEMIRE POUR DAMES A	.75 et \$1.20
CHAUSSURES « PACKARD » POUR ENFANTS	
Bottines blanches ou brunes. Pointures 5 1/2 à 8.	\$3.60
Bottines brunes avec talons 8 1/2 à 12.	\$4.15
Soulier « BROGUE » pour dame marque « PACKARD » brun.	\$6.00
Soulier brun tout uni. Talon militaire.	\$5.00
Soulier brun ou noir lacé. Talon bas.	\$3.50
Souliers en cuir verni « PACKARD » avec courroie. Grandeurs 8 1/2 à 12.	\$3.90

LE MAGASIN ST-GEORGES
EN REGISTRE

UNE BELLE AME

MA TANTE JOSEPHINE

par Louis Morneau

Il est des figures qui ne s'oublient pas, dont les traits, torturés par le temps dans la mémoire, semblent ne devoir pas s'effacer, même après de longues et nombreuses années. Ma tante Josephine est de celles-là.

Telle personne connue jadis, aux jours déjà lointains de mon enfance, et disparue depuis vingt ou trente ans, n'est plus pour moi, désormais, qu'un souvenir vague, une pâle reminiscence; c'est un fantôme qui traverse parfois ma pensée; en vain, j'essaie de reconstituer ses traits, sa figure; tout demeure imprécis, confus, embrouillé....

Mais s'agit-il, par exemple, de ma chère tante, alors ce n'est plus du tout la même chose; son souvenir se présente-t-il à ma pensée qu'à l'instant même sa figure apparaît, bien nette et précise, bien réelle et vivante, sur l'écran de ma mémoire.

De tous les êtres chers qui ont, de plus ou moins près, entouré mes jeunes années, il n'en est pas, je crois, qui m'ait plus qu'elle (ma mère exceptée) influencé, éduqué, sa bonté, sa douceur, toutes ses vertus, enfin, ont fortement impressionné mon âme d'enfant.

Évoquer cette chère tante, cette sainte femme, c'est évoquer en même temps, non sans regret, la période la plus belle de ma vie: mon enfance heureuse; c'est revivre par le souvenir tout un passé charmant fleuri, ensoleillé.... Hélas! les temps sont bien changés; nous autres, les vieillards de demain, on a peine à s'y reconnaître. La mode, d'autres mœurs, des conventions nouvelles, en un mot, tout ce qu'on a convenu d'appeler avec emphase le Modernisme: voilà qui a amené un état de choses nouveau; voilà qui a créé un monde étrange, artificiel, où les anciens se sentent mal à l'aise, où ils étouffent et s'ennuient.

Non, le monde d'aujourd'hui n'est pas (à quel bon se faire illusion?) le monde où vivait, dans sa vie toute simple et paisible, ma chère et regrettée tante Josephine.

x-x-x

Sans doute le Progrès est venu, il a amélioré bien des choses; il a enjolivé nos jours, les a capotonnés de mollesse; mais nous a-t-il le Progrès, rendus plus sobres, plus vaillants, plus sages?... Nous a-t-il, en un mot, rendus meilleurs et, partant, plus agréables aux yeux de Dieu? Le poète le déplorait il y a un siècle; avec combien plus de raison ne le déplorait-il pas aujourd'hui: « Mais dans tout ce progrès dont l'incroyable âge se vante, « Dans tout ce grand éclat d'un siècle éblouissant, « Une chose, ô Jésus! en secret l'iméprovante: « C'est l'écho de ta voix qui va l'affaiblissant.

Pour reprendre mon idée, sinon ma marotte, nos belles demeures d'aujourd'hui — agrémentées de tout le confort imaginable — arbrent-elles autant de qualités, autant de vertus que les humbles logis de nos pères? Si aujourd'hui, d'une façon générale, il y a plus de luxe et de confort dans les foyers, il est bien à craindre, par contre, qu'il n'y ait plus de charité, plus d'amour dans les cœurs.

Je ne suis pas, bien au contraire, un ennemi du progrès; le progrès est venu pour rester; mais comment, je vous prie, ne pas déplorer, avec le poète, notre recul dans l'ordre moral, et cela, dans la mesure même de notre avancement dans l'ordre matériel?

Désormais il faut suivre la mode, le courant (pourquoi ne pas suivre plutôt l'Évangile?), il faut être de son siècle... « Etre de son siècle »: belle maxime, en vérité, qui tolère bien des bêtises!... Il semble que les plaisirs simples, que les goûts modérés de nos pères ne nous satisfont plus. Pourtant nos pères savaient s'amuser, de même qu'ils savaient trimer et suer; ils possédaient un grand fonds de gaieté et de vaillance que nous n'avons pas su conserver.

Généralement parlant, les foyers semblent n'avoir plus d'attrait pour les jeunes. Ceux-ci aiment mieux fréquenter les salons publics, les lieux où l'on s'amuse. Voyons, par exemple, nos petits restaurants: ils sont, à toute heure du jour et de la nuit, bondés de jeunes gens qui y gaspillent, sans réfléchir, leur argent à boire de la Pepsi, à griller des cigarettes, à grignoter des Douces Mariés... tout en faisant les beaux yeux à la fille du comptoir.

C'est triste à dire, mais ce n'est pas moins vrai: les salles d'amusements (de quilles, de danse, de cinéma) sont mieux achalandées que les Églises ne sont fré-

quentées; les auberges et les tavernes où l'on boit, et les clubs de nuit ou l'on se perd, ont plus d'emprise sur les esprits que les maisons de retraites où l'on se sauve.

Eh oui! qu'on le veuille ou non, c'est comme ça que ça se passe de nos jours! Ici est notre état d'esprit, notre niveau moral, en ce 20^e siècle vaniteux, qui ose se rire du moyen-âge!... Veut-on avoir la mesure de l'esprit de notre époque? Qu'on médite un peu le mot du P. Maurici, jésuite: « La foule prêtre le taureau de race au missionnaire ». C'est dur à avaler, mais, que voulez-vous?... La vérité demeure... la vérité.

C'est que nous avons perdu le sens des valeurs, — pour ne pas dire le sens tout court. Nous avons perdu jusqu'au goût des choses spirituelles, des choses de l'âme. Le matérialisme nous gagne, nous envahit de plus en plus; il nous abrute; bientôt, si nous ne reagissons pas, il nous aura gangrenés jusqu'aux moelles. Et nos journaux à la page, nos élégantes revues (sans exceptions), loin de vouloir enrayer le mal, ne font que le propager. Ils font, à pleines colonnes, l'apothéose du vice, du scandale, du divorce; ils glorifient, ils déifient les suicides célèbres, lesourgandines rameuses, et l'on s'étonne, après cela, que nos évêques osent parler de rechristianiser la société!... Il n'y a pourtant pas de quoi!

Il faut bien insister: le progrès, le confort nous a, pour un trop grand nombre, amollis, blassés. Nous sommes de moins en moins audacieux (dans le meilleur sens du mot), de moins en moins courageux, tenaces. Les labeurs longs et rudes, les grosses corvées nous entraînent; de plus en plus, nous visons au moindre effort. Nous n'aimons pas être dérangés dans nos aisés. L'abnégation, le dévouement sont un peu partout à la baisse; et la marée montante de l'égoïsme menace de nous submerger. Et, tels des fatalistes, nous nous croisons les bras, nous laissons faire!...

Combien de fils du sol, gâtés et avachis, n'ont plus pour les rudes travaux des champs, la passion et l'endurance qui caractérisaient leurs pères! Aussi, de plus en plus, on abandonne la terre, la Grande Amie, pour emprunter le mot de Pierre l'Ermite. On aime mieux faire n'importe quoi, n'importe quelle job, plutôt que de gratter les vaches. Pourtant nos pères les ont grattées, les vaches, et cela ne les a pas empêchés d'être de parfaits gentilshommes!

On se laisse éblouir, aveugler par les mirages; on veut gagner plus d'argent pour jouir davantage. Comme si le Bonheur résidait dans l'argent, dans les jouissances!... Jour, jour encore, jour toujours plus: telle est, semblait-il, la devise de trop de nos jeunes!... « De nos jeunes qui s'en vont, par milliers, sur les chemins de la perdition », comme on peut lire — non sans émotion — dans le beau livre de l'abbé Savard: l'Abatis.

Décidément, notre monde actuel n'est pas le monde qui a, je dirais, façonné ma tante Josephine; le monde où elle a vécu, dans la grâce et la vertu, où elle s'est épanouie, devant Dieu et devant les siens.

x-x-x

Elle était, assurément, une belle âme et un grand cœur. Physiquement, bien que malade et frêle, elle ne manquait pas de charme; mais sa beauté, sa vraie beauté, émanait plus de son âme que de son corps. Elle avait des grands yeux noirs, des yeux intelligents et doux, que voilaient des lunettes « montées en or »; seulement ils étaient trop cramoisés, et trop enfoncés dans leurs orbites. On y pouvait toujours voir, dans ses yeux, un sourire vague et fin, un peu mélancolique, qui vous attirait, qui vous prenait dès l'abord. Ses beaux yeux noirs, pleins de douceur, faisaient contraste avec sa figure pâle, trop pâle, mais assez ronde, que couronnaient des cheveux très noirs, fins et luisants, qu'elle relevait en rouleau, tout autour de sa tête. Son front, cependant, restait bien dégagé, — son front haut et large, bien uni, qui avait le poli et l'éclat du marbre, et qui rayonnait la bonté, la joie, la sérénité de son âme. Elle était plutôt grande et mince; ses habits étaient à la mode du temps: robe longue, large du bas et serrée à la taille; corsage haut, cachant jusqu'à la gorge, avec manches longues et bouffantes.

Elle était, encore une fois, d'une constitution faible; une débilité générale, une neurasthénie la tenait continuellement en lanqueur. Malgré cela, et bien qu'elle vécût sans cesse de régime, elle accomplissait avec joie, avec amour même, sa tâche de chaque

jour. Et jamais, même aux heures de fatigue, de surmenage, jamais son sourire — son doux sourire mélancolique — ne la quittait. Elle était la preuve vivante qu'une âme forte est toujours maîtresse du corps qu'elle anime.

Il faut bien dire ici, cependant, quelle avait dans son époux (un homme de cœur et de raison qui l'avait mariée pour ses qualités réelles) un compagnon dévoué, un aide de tous les instants. Il lui valait bien, à dire vrai, une bonne « fille engagée », comme on disait alors.

Alors que les enfants étaient jeunes et incapables, par conséquent, de se rendre utiles, c'est lui, le cher homme, qui secondait ma tante en tout, en autant qu'il était possible. L'assistait, à coup sûr, dans les besognes domestiques les plus éreintantes. Ainsi, les jours de lavage, c'est lui qui trimpait le « moulin à laver » au hangar dans la maison; qui le remplissait d'eau, et le vidait, au besoin; qui en tournait la roue à plein bras. Et, par les roides matinées d'hiver, c'est encore lui qui allait dehors tendre le linge sur la corde, entre la maison et le hangar, pour le faire sécher. Puis le soir, à la brunante, sans que ma tante l'en priât, il rentrait tout ce linge et le disposait sur des chaises, devant le poêle, ou sur des cordes attachées au plafond, pour le dégeler et le sécher à point.

Il aidait encore sa compagne dans la préparation des repas, aux jours des fêtes. Il lui arrivait même souvent (pourvu que sa « pêche à l'anguille » ne l'en empêchât) de mettre la table et de l'enlever, une fois le repas pris. Puis, sans se faire prier, il passait un large tablier blanc; saisissait un linge derrière le poêle, et, tout joyeux (mon oncle n'était pas un boudeux!), essayait les assiettes et les râteaux, à mesure, dans la haute armoire.

On vivait unis et heureux sous ce toit béni. Les vieux (grand-père et grand-mère vivaient encore à cette époque) n'y étaient pas considérés comme un fardeau encombrant, inutile. Non. On les aimait bien, on les soignait bien; peut-être même les gâtait-on un peu, comme on gâte des petits enfants. Bref, on ne leur refusait rien de ce qui peut consoler et ensoleiller la vieillesse: bons souss, respect, affection, tendresse... x-x-x

C'est surtout le jour de l'an, il y a de cela quarante ans, que j'aimais à voir ma tante Josephine, et que je m'aimais à me la représenter encore aujourd'hui. Ce jour-là, par exemple, son soupir fin se faisait moins mélancolique; il prenait plus de vigueur, plus d'éclat... comme le soleil d'hiver quand s'amène le beau printemps.

Nous allions, ce jour-là, passer la journée chez grand-père Caron. Quel beau jour! Le matin, dès l'aurore (on se levait de bonne heure ce matin-là!), c'était été la procession au fanal, parlois à travers la poudrière et les bancs de neige, vers la vieille, vieille maison grise de mon aïeul paternel. Là s'étaient déroulés, avec une simplicité et une solennité antiques, les rites traditionnels du jour: bénédiction paternelle, échange de souhaits, de baisers, distribution de bonsbons, pommes, galettes, etc.

À présent, c'était le tour des aïeux maternels... Les plus jeunes, nous restions à la maison avec maman. C'était l'heure de la grande-messe. On se mettait à genoux devant la grande croix noire du mur, pour la récitation du chapelet. Mais, pendant que les bouches priaient, bien des distractions troublaient dans les petites têtes. Pour ma part, je l'avoue sans rougir, le chapelet me semblait, ce matin-là, plus long, beaucoup plus long que de coutume. Ça n'en finissait plus!... Aussi, avant même la fin du dernier « Gloire soit au Père » — comme les gens qui quittent l'église avant « Mite Missa Est » — je bondissais, fou de hâte, de ma place vers la fenêtre, pour voir... C'est que, les enfants, nous attendions avec une hâte folle, éternelle, l'apparition des premières voitures de la messe. Nous les guettions par la fenêtre. Et, dès que la première se montrait, au détour du chemin, chez M. Jean, (généralement celle du père Vallée), c'était un grand cri de joie: « Maman! v'la les voitures!... » Et maman disait: « Allons! vite, dépêchons-nous!... votre oncle ne tardera pas... »

Et c'était, dans la maison, un vrai branle-bas, un tapage d'enfer! On allait, on courait, on se bousculait; on bouleversait les garde-robes, on renversait les tiroirs, pour en sortir tuques, capots, mitaines, nuages... En un tour de main, maman vous avait emmitouillé tout ce p'tit monde:

les plus grands aidaient à habiller les plus petits.

À présent tous étaient prêts. La grande carriole rouge vin de l'oncle Elie attendait devant la porte. Et toute la bande sortait, ivre de joie, et dégingolait le Perron. Alors maman terminait la porte à ciel; et c'était... « l'embarquement ». On remplissait, j'allais dire jusqu'au bord, la grande carriole, les plus jeunes s'assoiant sur les plus âgées. Puis l'oncle nous jetait par-dessus la tête la grosse couverture à poil; il nous enveloppait bien dedans, afin que nous n'eussions pas froid. Alors, le brave homme sautait sur le devant de la carriole, qu'il dominait de sa haute stature; il ramassait vite les « cordeaux » et, les lâchant, criait à son cheval: « Marche, Frank!... »

Et Frank, un beau grand cheval blond et épais, et fin comme ça, Frank décollait des quatre pieds et nous emportait — comme pris à éponge — vers la maison de grand-père, à un gros mille en automne. La large carriole rouge filait donc, à toute allure, entre les haies noires du chemin; elle patacait sur les cahots, et rebondissait durement, nous faisant sauter et balotter sous l'épaisse couverture. Et sous les haies, la neige rude crissait aigrement, et les grelots de l'attelage éparpillaient tout le long chemin, dans un car come et sec, leur sonnerie étonnante.

Ainsi nous arrivions, en moins de dix minutes, devant la maison de grand-père Caron. C'était une solide maison carrée, comme on savait en bâtir alors, avec un pignon en bardeux percé de deux lucarnes; ses murs étaient peints gris, les bourrasques et la pluie en avaient éffrité la chaux. Une se aressait en plein champ, à quelque distance au chemin, bien isolée de ses voisines; en arrière, pas, bien loin, se dessinait, sur le fond du ciel, un épais rideau d'arbres noirs — tout strié de grêles bouleaux blancs — qui bouchait la vue de ce côté.

Dépendant une coulée dans les arbres, vis-à-vis la maison (un chemin descendant à la grève), assait voir une bande de flouve, tout couvert à cette saison de monceaux de glace, et au-delà, les belles Laurentides bleues toutes mouchetées de blanc.

L'arrivée chez grand-père était une explosion, un débordement de joie. Jusqu'à Frank, ma foi! qui partageait l'allégresse générale (du moins il me semblait), en pointant haut les oreilles, en agitant d'avantage la queue. L'oncle Elie arrivait la carriole devant la porte, juste au pied du Perron; puis, sautant de sa place, il enlevait vite la grosse couverture poile, puis nous tirait, l'un après l'autre, de la voiture et, prestement, nous déposait à bout de bras sur le Perron.

La porte était déjà ouverte devant nous, et dans le cadre, grand-père et grand-mère, et tante Josephine derrière eux, nous apparaissaient, tout souriants. Ils nous criaient comme ça: « Bonjour, les petits!... » et nous tendaient les bras. Et on entrait, ivres de plaisir; on se précipitait, comme un torrent, dans la maison, en tapant bien fort des pieds, piaillant et riant. Quelle réception!... C'était, à n'en plus finir, des serrements de mains, des étreintes à vous broyer, des baisers, des souhaits; et il y avait, dans les yeux des vieillards et de tante Josephine, des larmes qui roulaient... L'air était chaud dans la grande cuisine; puis, surtout, ça sentait si bon!... Un pot-pourri, je dirais, de fumels de chez-nous, qui vous mettaient l'eau à la bouche, qui vous ouvraient l'appétit... à deux battants. Oh! toutes ces odeurs de mets canadiens, de mets bien connus: soupe aux pois, fleurant les herbes salées; ragout de paites de cochon, fait de farine grillée; poulets rissolés, rôtis dorés, boudins potelés, pâtés et tourtières renflés... sans parler des sauces à ci, des sauces à ça, des pâtisseries (gâteaux, tartes, croquignoles, galettes), des blancs-mangers, gélatines, fruits, comitures et autres friandises. Oh! s'il y en avait!... Le poêle à deux ponts, tout brillant d'aluminium, faisait penser à un brick tout chargé; il était tout couvert, encombré de chaudrons, marmittes, poêlons, casseroles et plats de toutes grandeurs... que c'en était une beauté!

Mais d'abord, avant le dîner, qu'on servait plutôt tard ce jour-là, on nous distribuait une bonne collation. Grand-mère et tante Josephine, parées de leurs plus beaux atours, le visage coloré et souriant (sa neurasthénie semblait avoir laissé sa tante), passaient avec force bonnes paroles, des oranges, des poires, des pommes (des pommes de leur verger, s'il vous plaît!), des bonbons, des paparmans, ainsi que du vin pour les grands. C'était comme un p'tit dîner, pour calmer un peu les estomacs, en attendant le grand dîner.

Grand-père, lui, fumait sa pipe en silence, devant la porte du poêle. Il se berçait doucement, dans sa grande chaise monumentale, qui le faisait paraître encore plus petit; et la figure épanouie, les pommettes flamantes

de joie, il flattaient avec un plaisir visible sa belle barbe blanche, qui était longue et ondoyante. C'était sa manière, à lui, d'exprimer son plaisir, sa joie. Il parlait peu, jusie quand c'était nécessaire; il n'était pas un grand parleur; mais, par exemple, grand-mère et tante Josephine paraient pour lui: Elles ne tarissaient pas, les chères femmes, de questions, de mots aimables, de paroles affectueuses.

Le moment de dîner était venu; il pouvait être deux heures. L'oncle Elie, qui avait barassé au dehors, à l'étable, au hangar, à la caserne aux cochons... entra ici en scène, ici commençait son rôle. Ayant enlevé ses habits grossiers et remis sa belle toilette, il rouvrait les manches de sa robe chemise blanche, ceinturait un large tablier blanc, et, résolument, se mettait à la besogne.

Il ressemblait, ma foi! à un vrai chef de cuisine, moins le haut bonnet blanc. Qu'il était plaisant à voir, avec sa belle figure rougeâtre bien rasée et ses beaux cheveux noirs lustrés, bien peignés, bien séparés par une raie sur le côté de la tête!... Et cet air souriant, cet air fin qui l'avait toujours!... Sa femme l'aurait, pour parler comme les romans; sa voix se faisait plus douce, plus agréable encore, semblait-il, quand elle le nommait, quand elle disait: « Elie... »

Ah! c'étaient deux époux qui s'entendaient bien, allez! Leurs cinquante années d'union conjugale, de vie intime, sous le même toit, furent une lune de miel ininterrompue. Et après cela, après ce témoignage, des gens viendront vous dire — des esprits moroses, des pessimistes — qu'il n'y a pas de bonheur sur la terre!... x-x-x

Ce jour-là donc, le jour du jour de l'an, l'oncle Elie entra dans son beau rôle. C'est lui qui présidait au repas du midi, — comme à celui du soir, — qui le servait. Et d'abord, comme en s'amusant, il poussait au milieu de la place, bien au milieu, la longue table rustique; puis avec des gestes souples, il étendait dessus une belle nappe blanche, blanche comme neige. Ma tante allait et venait, tournait autour, oh! juste pour la forme: son rôle, à elle, c'était de distribuer des bonbons, avec des sourires et des mots aimables.

Toujours avec le même entrain, avec la même gaieté, l'oncle posait sur la belle nappe blanche, dans un ordre parfait (il aimait à bien faire les choses), la vaisselle précieuse, celle qu'on ne sortait qu'en des jours pareils: les assiettes et les plats antiques, les soucoupes et les tasses, et le sucrier et le beurrier... en bonne foi, épaisse et solide, tout enjolivés de dessins bleus variés: bricks aux voiles déployées, feuillages merveilleux, oiseaux paradisiaques... Oh! cette vaisselle, et ces ustensiles d'argent — cuillères, couteaux, fourchettes, — oh! comme tout cela fascinait, enchantait nos regards d'enfants!... x-x-x

Puis le maître de céans trempait la soupe, la bonne soupe aux pois fleurant les herbes salées; puis, quand c'était fait, grand-mère et tante Josephine nous invitaient: « La soupe est trempée, approchez... » On ne se faisait pas prier! En un clin d'oeil, la longue table était prise d'assaut, entourée de « jeunes bandits aux lèvres roses », comme s'exprimait le savant Hugo; on nous assignait nos places, on nous attachait des serviettes autour du cou, et... allez-y!... Et on y allait!... En moins de temps qu'il n'en faut pour l'écrire, la soupe était avalée, les assiettes vidées. Puis c'était le ragout aux pattes de cochon, la spécialité de tante Josephine; puis les poulets rissolés, les rôtis dorés, les boudins potelés, et les pâtés et les tourtières, sans oublier les bonnes patates jaunes cuites dans le gratin... Oh! que c'était bon!... Ah! que ça mangeait! Et grand-mère et tante Josephine,

toujours souriantes, rôdaient autour de la table, quettaient les assiettes: « Amanda, encore un peu de ragout?... Louison, prendrais-tu une autre pointe de paté?... Et toi, le p'tit Josephat, tu n'as plus rien dans ton assiette, un autre bout de boudin, hein?... » Et, sans attendre de réponse, elles prenaient dans les plats et remplissaient à mesure les assiettes. Celles-ci ne désemplissaient pas.

Cependant, maman s'alarmait: « Mais, ça n'a pas de bon sens, vous allez les rendre malades! » — « Mais non, mais non », argumentait grand-mère, « ces petits sont dans l'âge où ça mange... Ils n'ont pas avalé une bouchée depuis à matin... » Et puis, après leur voyage en carrieole, au fret... « Et chaudrons, marmittes, poêlons, casseroles... se vident si bien et si vite... que ça prenait tout le temps de l'oncle Elie pour fournir la table.

Quand arrivaient les desserts, dame! les estomacs étaient déjà pas mal lestés: ça n'entraînait plus si vite, ni aussi facilement. Cependant, chose incroyable, chacun de nous trouvait encore le tour d'empiffrer un gros morceau de gâteau, une bonne pointe de tarte, des galettes, une couple de croquignoles, — le tout accompagné de blanc-mange et de comitures, arrosé de crème et de sirop d'érable, (de la crème de leurs vaches, et du sirop de leurs érables, s'il vous plaît!).

Quel festin!... Un vrai festin de Balthazar!... Au lever de table, nous nous sentions lourds, nonchalants, engourdis; les plus jeunes en titubaient, il fallait les coucher. Mais nous autres, les plus grands, on s'agitait, on se brassait; on secouait notre torpé; on se remettait à courir et à sauter de plus belle, comme des vrais lutins. De sorte que, peu à peu, les estomacs se dégonflaient, se délestaient.

Puis on nous ouvrait le salon ancien, le grand salon tapissé de papier fleuri et doré, et beau, et impressionnant comme un sanctuaire plein de reliques. S'il y en avait, sur les murs, des portraits d'ancêtres!... Des grands portraits sombres, avec d'énormes cadres dorés. C'étaient, comme de raison, des personnages d'une époque plus reculée: des femmes vêtues à l'ancienne, avec des corsages bouffants et des manches bouffantes, avec des cols très hauts, montant jusqu'au menton, et d'abondantes chevelures retroussées en bouquets autour de la tête; puis des vieillilles avec des chignons énormes; des hommes avec des blouses étriques, aux coins arrondis, à peine fermées au ventre par un seul bouton; puis, enfin, des vieux adultes de fortes chevelures blanches, et avec des barbes terribles, qui nous faisaient peur: des barbes taillées en pointe, à la Bourassa, ou s'ébouriffant en tous sens; des barbes à la Crémazie, à la Pasteur, etc.; des barbes en fer à cheval, en éventail, en queue d'hirondelle, etc... Et comme elles étaient graves, so-

lennelles, toutes ces figures d'un autre âge!... Elles nous en imposaient. Devant leurs regards sérieux, paralysés... Décidément, dans ce temps-là, on ne savait pas sourire... sur les portraits. C'est peut-être que (bien qu'on sût bien s'amuser quand c'était l'heure) l'on prenait la vie plus au sérieux que de nos jours.

En tout cas, dans le salon ancien, chez grand-père Caron, il y avait des quantités de belles choses, de choses merveilleuses. Il y avait sur une large table ronde, au milieu de la pièce, et sur des petites tables carrées le long des murs, et sur des étagères dans les coins, il y avait, tenues!... tant de choses merveilleuses — azurées, argentées, dorées, brillantes, miroitantes, scintillantes — qu'il nous semblait (à moi du moins) que ça devait être comme ça au ciel. Et tout cela — toutes ces ravissantes choses — nous tenait comme en extase; nous restions là, à les contempler, les yeux écarquillés, la bouche ouverte!...

Au cours de la relevée, qui n'était pas longue (dame! quand on dîne à deux heures!), c'étaient encore des distributions de bonbons, de friandises, de noisettes (des noisettes de leurs noisetiers, s'il vous plaît!), de sucre d'érable, etc. Et jamais nous ne refusions; toujours nous nous gavions. Et les bonnes choses semblaient se multiplier à mesure, comme par prodige; elles étaient inépuisables; il y en avait toujours!...

Puis le soir s'amenait. C'était un autre repas, avec un menu encore pas mal chargé; c'était une nouvelle bombance. On en profita. Les jours de l'an, dame! il n'y en avait pas tous les jours!... Ah! on se régala, ce jour-là, chez grand-père!... Puis, les enfants de ce temps-là, ça mangeait au prix des enfants d'aujourd'hui!... Il n'y a pas de comparaison! x-x-x (à suivre)

Louis MORNEAU.

Toux due au Rhume

Voici un moyen facile, éprouvé, de vous soulager

Combattez ces pénibles crises de toux et soulagez les souffrances du rhume, à la manière Vicks.

Faites bouillir de l'eau. Versez-la dans un bol. Ajoutez-y une bonne cuillerée de Vicks VapoRub. Puis respirez les vapeurs médicamenteuses qui se dégagent. A chaque respiration, l'action médicamenteuse du VapoRub calme l'irritation, apaise la toux, aide à dégager la tête et les voies respiratoires.

POUR AUGMENTER LE SOULAGEMENT... au coucher, frottez-vous la gorge, la poitrine et le dos avec du Vicks VapoRub. Son action cataplasme-vapeurs travaille à vous apporter le bien-être pendant que vous dormez.

SANS SUCRE... mais délicieux!

Gâteau aux pêches 'MAG!'

2/3 tasse farine à blé tendre
2/3 c. à thé Poudre à pâte 'Magic'
1/2 c. à thé sel
1/2 tasse shortening

1 tasse sirop mais blanc
2 œufs non battus
1/2 tasse lait
1 c. à thé vanille
1/4 c. à thé essence d'amande

Tamisez ensemble à trois fois les ingrédients secs. Défaites shortening en crème. Ajoutez sirop grand-mère à chaque addition. Ajoutez 1/4 du mélange de farine; battez. Ajoutez œufs, un par un, battant après du mélange de farine partiers, alternant avec lait tant après chaque addition. Ajoutez essence. Cuisez à 375°F. dans 2 moules à gâteau de 8" enfarinés. Servez avec moitié de pêches et crème fouettée sur le dessus et entre les étages.

FABRICATION CANADIENNE

Uraiment savoureux et doux fumez

LE TABAC A CIGARETTES WINDSOR

WINDSOR

Hôteliers de la Gaspésie...

(Suite de la page 2)

Requêtes de l'Association des Hôteliers de la Gaspésie

A une séance de son bureau de direction, l'Association des Hôteliers de la Gaspésie a unanimement adopté la requête suivante :

L'HONORABLE MINISTRE DES TERRES ET FORETS DE LA PROVINCE DE QUEBEC, L'ASSOCIATION DES HOTELIERS DE LA GASPESIE EXPOSE RESPECTUEUSEMENT :

1. — Que la Vallée de la Matapédia constitue l'une des sections pittoresques de la Gaspésie, et qu'il importe de prendre tous les moyens pour lui conserver son cachet, en vue des possibilités de l'industrie touristique d'après-guerre;

2. — Qu'il est à la connaissance de ses directeurs que des exploitations forestières ont été effectuées jusqu'ici en plusieurs endroits, notamment entre Ste-Florence et Matapédia, exploitations qui ont gâché les beautés naturelles pour des années et même des générations à venir;

3. — Qu'il est également à la connaissance de ses directeurs que des exploitations de ce genre sont effectuées de ce temps-ci encore;

EN CONSEQUENCE, l'Association prie respectueusement l'honorable ministre des Terres et Forêts de prendre immédiatement les mesures nécessaires auprès des compagnies forestières, pour que les exploitations en cours et futures soient faites en respectant des règlements bien définis qui assurent la sauvegarde intégrale du pittoresque de la vallée de la Matapédia.

Le Président, J. Ernest GUITE.

QUEBEC, le 22 février 1945.

A une séance de son bureau de direction, l'Association des Hôteliers de la Gaspésie a unanimement adopté la résolution suivante :

L'HONORABLE MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS, OTTAWA,

L'Association des Hôteliers de la Gaspésie expose respectueusement :

1. — Les hôtels de la Gaspésie constituent pour le développement économique de la Péninsule un actif extrêmement important et qui représente un capital investi de plusieurs millions de dollars;

2. — L'Association, tirant ses revenus d'une industrie appelée à se développer de plus en plus après la guerre, celle du tourisme, a besoin essentiellement de bonnes routes tout le long de la côte gaspésienne;

3. — L'Association a obtenu le concours du ministère provincial de la Voirie pour la réfection de cette route;

4. — Cette route, qui longe la mer à plusieurs endroits, a besoin d'être protégée par des murs de protection dont la construction et l'entretien relèvent du ministère fédéral des Travaux Publics;

5. — Une grande partie de ces travaux de protection sont à l'heure actuelle disparus ou gravement endommagés, et ont besoin d'une réfection immédiate;

6. — En conséquence, l'Association prie instamment le ministère des Travaux Publics d'Ottawa de s'occuper immédiatement de la situation, et de procéder sans retard à la reconstruction de ces murs de protection tout le long de la côte, partout où le boulevard Perron est déjà menacé.

QUEBEC, le 22 février 1945.

A une séance de son bureau de direction, l'Association des Hôteliers de la Gaspésie a unanimement adopté la résolution suivante :

L'Association des Hôteliers de la Gaspésie, intéressés à l'élimination des passages à niveau dans les comtés de Matane, Matapédia, Bonaventure et Gaspé-Sud, traverses qui sont souvent cause d'accidents mortels, prie instamment le ministère des Chemins de Fer de rétablir sa contribution habituelle dans l'exécution de tous les projets d'élimination de passages à niveau, dans les quatre comtés précités.

QUEBEC, le 22 février 1945.

Pertes de l'armée

Tué à l'action. — Le soldat Arthur Pitre, fils Wilfrid, de Saint-Alexis.

Blessé. — Le soldat Lucien Parent, fils Alexis, de St-Moise.

Prisonniers de guerre. — Le sergent Hudson-Wilfrid-Harney Delaney, de Matapédia-ouest, et le soldat Joseph Lantini, fils Alexandre, de Newport.

Baptêmes...

(Suite de la page 2)

Le 24, Bélanger, Louiselle-Micheline, enfant de Adélar Bélanger et Lucile Gendron. Parrain, M. Lucien Gendron; marraine, Marie-Ange Gendron.

Le 24, Richard, Joseph-Carol-Jocelyn, enfant de Alfred Richard et Jeannette Larivière. Parrain et marraine, M. et Mme Gérard St-Pierre.

Le 24, Lévesque, Joseph-Louis-Pierre, enfant de Léopold Lévesque et Fernande Bouillon. Parrain et marraine, M. et Mme Désiré Lévesque.

Le 28, Saucier, Joseph-Roland-Adéodat-Hughes, enfant du Docteur Adéodat Saucier et Angéline Hains. Parrain et marraine, M. et Mme Roland Méthot.

Le 28, Pigeon, Joseph-Gérald, enfant de Oscar Pigeon et Gertrude Jenniss. Parrain et marraine, M. et Mme Charles Fournier.

Le 30, Althot, Joseph-Jacques, enfant de Maurice Althot et Madeleine Skelling, de Trinité-des-Monts. Parrain et marraine, M. et Mme Charles Fournier.

Le 30, Jean, Marie-Cécile-Clau-dette, enfant de Alphonse Jean et Marie-Anne Thibault. Parrain et marraine, M. et Mme Albert Dionne.

Le 31, Labrie, Marie-Martine-Aurore, enfant de Léon Labrie et Lucia Beaudin, de St-Ulric de la Rivière-Blanche. Parrain, Isidore Dumont; marraine, Aurore Gagnon.

Mariages à Rimouski

Le 2 janvier, Ulfrain Morin, militaire, a épousé Caroline Lizotte, fille de Johnny Lizotte et de Catherine Godin, décédés.

Le 20, John-Nicolas Brady, comptable, a épousé Josette D'Anjou, fille de Charles D'Anjou et de Maria Patry, décédée.

Le 31, Napoléon-Sylvio Jean, industriel de Ste-Luce, a épousé Marie-Blanche-Eugénie Després, fille de René Després, décédé, et de Juliette Santerre, de Matane.

St-Ulric

Le 17 février, s'éteignait paisiblement, à l'âge de 17 ans, notre jeune concitoyenne Mlle Marcelle Roy, fille de M. Louis Roy et de Marie-Jeanne Langlois, décédée, et fille adoptive de M. et Mme Edmond Roy.

C'est le sourire aux lèvres qu'elle a quitté la terre pour notre grand commun « Chez-Nous » le Ciel. Sa foi dans une vie meilleure, lui faisant entrevoir de merveilleux horizons. Enlevée au printemps de la vie, à l'heure où tout se montre plein d'espérance et de promesses, elle a vu venir la mort avec cette grande sérénité, avec cette confiance que donne une vie écoutée dans l'obéissance et la candeur, avec cette conviction qu'elle avait su, dès son enfance, travailler à parer son âme des vertus qui font les élus de Dieu. Sa résignation chrétienne et son courage durant sa maladie ont fait l'édification des personnes qui la visitaient. Que Dieu qui tient maintenant sa belle âme, répande sur ses parents et amies les faveurs qu'elle, prie d'accorder pour eux. Si la sympathie peut adoucir l'amertume de la douleur, la famille en a reçu de nombreux témoignages par les lettres, bouquets spirituels, offrandes de messes et par l'assistance nombreuses au funérailles qui ont eu lieu le 20 février à 9 heures.

C'est le Rév. Père Daniel, O.F., de Bakerbrook, N. B., qui chanta le service. Il était assisté comme diacre et sous-diacre de M. le curé Le-Ph. Berger et de M. le vicaire Gérard Cayouette. L'église était ornée de ses plus belles tentures de deuil. Le cortège funèbre était escorté par la bannière de la Congrégation des Enfants de Marie, dont elle faisait partie. La bannière était portée par M. Bernard Desrosiers et par M. Sylvain Talbot et les rubans par Mlle Cécile Desrosiers, Jeanne Gagnon, Gertrude Levasseur et Marie-Ange Beaulieu. Le corps était porté par ses cousins MM. Roger Roberge et Raymond Roy, et par MM. Adrien Desrosiers et Viateur Michaud. La croix était portée par son cousin M. Louis Bouchard, de St-Léandre. Les coins du drap mortuaire étaient portés par ses cousins Mlle Roland Roy et Thérèse Lamarré et par Mlle Gemma Desrosiers et Germaine Gosselin. Suivaient le deuil : son père M. Louis Roy, ses parents adoptifs M. et Mme Edmond Roy; ses frères MM. Roméo Roy, de St-Ulric, Maurice Roy, de St-Jean de Chéroux, Jean-Marie Roy, Benoît Roy, Joseph Roy, Antoine Roy et Jean-Louis Roy; ses sœurs Mme Adélar Sirois (Octavie), Mme Ovilva Ouellet (Alice), Mme Roland Camuel (Rachel), Mlle Luce Roy; sa belle-mère Mme Louis Roy; ses belles-sœurs Mme Mau-

rice Roy, de St-Jean de Chéroux, Mme Roméo Roy et Mme Jean-Marie Roy, de St-Ulric; ses oncles et tantes M. et Mme Félix St-Pierre, Mme Victor Lebrun, M. Hormidas Roy, Mme Delphis Roberge et Mme Jean-Bte Lamarré; ses cousins et cousines M. et Mme Polydore Bernier, M. Aimé Beaulieu, Mme Hormidas Beaulieu, Mme Narcisse Beaulieu, Mlle Simone et Aline Roberge, Mme Roger Roberge, Mlle Gilberte et Thérèse Lamarré, Mlle Roland et Gisèle Roy, Mlle Cécile St-Pierre, M. et Mme Roy-Roy, de St-Ulric, Mlle Marie-Paulle Roy et Mlle Cécile Gendron, de Mont-Joli. On remarquait aussi dans l'assistance, M. et Mme Ernest Imbecault, de Chéroux, Mlle Berthe Lavoie et Pierrette Paquet, de Pointe-au-Père, et Mme Henri Bernier, de St-Léandre.

A la famille en deuil, nous offrons nos plus sincères condoléances.

— Le Révérend Père Daniel, O.F., est retourné à Bakerbrook, N.B., après avoir passé une dizaine de jours chez sa sœur Mme Edmond et chez son frère le capitaine Jean-Bte Desrosiers.

— M. et Mme P.-A. Parent sont revenus à leur demeure après un séjour de quelques semaines passées à Québec.

— Le 15 février, a été baptisé Jean-Guy, enfant de M. et Mme Ernest St-Pierre (Martha Chambers). Parrain et marraine, M. et Mme Félix St-Pierre, grands-parents de l'enfant. Porteuse, Mme Jean-Bte Lamarré.

— Le 21 février, a été baptisé Philippe-Albert, enfant de M. et Mme Charles Michaud (Marie Talbot). Parrain et marraine, M. et Mme Joseph Talbot, oncle et tante de l'enfant. Porteuse, Mme Antonio Gagnon, cousine de l'enfant.

Luceville

Dimanche le 25 février, en l'église de Sainte-Luce, a été baptisé Aubert-Daniel, né le 21 janvier, fils de M. et Mme Ben. St-Laurent (Clémence Landry). Parrain et marraine, M. et Mme Roger St-Laurent. Mlle Jacqueline St-Laurent portait l'enfant.

Cabano

Chambre de Commerce. — Les membres de la chambre de commerce de Cabano se sont réunis à la salle ordinaire, le vendredi 23 février courant. Étaient présents : MM. Lucien Deschênes, président; Dr Edmy Latulippe, J.-E. Nadeau, J.-H. Béland, Geo. Ephrem Pelletier, J.-O. Biqué et Fernand Sirois, sec.-trés. L'assistance se composait d'environ 45 membres en règle.

Après la lecture du procès-verbal de l'assemblée précédente, plusieurs sujets à l'ordre du jour ont été soumis et discutés, entre autres la fondation d'une école d'arts et métiers, comme complément de l'école artisanale déjà existante, puis l'inauguration d'une bibliothèque paroissiale, développements municipaux, colonisation rationnelle, utilisation des sous-produits de bois, afin de procurer du travail à un grand nombre d'ouvriers, pères de famille, 12 mois par année, moyens de transport économique, centres récréatifs pour les jeunes. Sur la question de coopération, à la suite d'opinions émises par le président M. Lucien Deschênes, le sujet fut mis à l'étude. Demande d'amélioration de la route Cabano-Trois-Pistoles, puis de celle de Rivière-du-Loup à la frontière du Nouveau-Brunswick.

La séance se continua par une causerie donnée par le notaire J.-H. Béland, qui fut présentée par M. Fernand Sirois. Cette conférence portait sur les testaments. Sujet instructif et élaboré, ses explications ont porté sur les différents genres de testaments : 1o. par-devant notaire; 2o., sans témoin, olographe, mais écrit et signé de la main du testateur; 3o., le mode anglais par lequel les dernières volontés peuvent également être dictées et écrites par une autre personne, mais si gnées de la main du testateur. Il serait trop long d'énumérer toutes les explications concises et précises données par le conférencier, mais ces renseignements ont été appréciés de tous. Il fut remercié par M. J.-O. Biqué et tous les membres ont applaudi chaleureusement.

M. le curé J.-Ph. Cyr suggère l'inauguration d'un « FORUM », suggestion qui fut adoptée à l'unanimité. La prochaine séance de ce forum se tiendra le 11 mars prochain.

Puis on procéda aux élections annuelles : M. le curé proposa que M. le notaire J.-H. Béland soit nommé président d'élection. Il a été proposé et résolu unanimement, que tous les directeurs sortant de charge soient réélus pour un autre terme. Ce sont M. Lucien Deschênes, président; MM. Dr Edmy Latulippe, Emilien Morin, Jos.-E. Nadeau, P.-A. Gagné, Camille Leclerc, Geo.-H. Pelletier, J.-Ovilva Biqué, J.-H. Béland,

Ernest Pelletier; Fernand Sirois, sec.-trés. Après la prière, la séance fut levée.

Sayabec

M. et Mme Fernand Dionne, d'Anqui, étaient chez le Dr L.-M. Deschênes, ces jours derniers. Étaient en visite chez M. Alphonse Beaulieu, en fin de semaine, M. et Mme Hector Normand, de Campbellton.

M. Marcel Pelletier et Mlle Jeanne d'Arc Pelletier sont de retour d'un voyage à Rimouski.

Mme Chs-Eug. Berger et Mlle Gisèle Berger sont actuellement à Montréal.

Mme J.-L. Courcy est actuellement chez Mme Philippe Carrier.

MM. Fernando et Jean-Marie Beaulieu étaient à Rimouski ces jours derniers.

M. Armand St-Pierre est à Trois-Rivières pour quelque temps.

St-Fabien

Décès. — Le 20 février, est décédé à l'âge de 17 ans M. L.-de-Gonzague Dumont, fils de J.-Bte Dumont. Son service et sa sépulture ont eu lieu vendredi le 23.

Va-et-vient. — M. Gendreau, télégraphiste du C.N.R., est revenu parmi nous pour travailler à la station. Nous lui souhaitons la bienvenue ainsi qu'à Mme Gendreau.

Mme (Dr) J.-E. Martineau est actuellement à Montréal, invitée de sa mère Mme Thomas Leblanc.

Mlle Simone Morin, coiffeuse, est de retour d'un voyage d'une quinzaine à Montréal où elle a été se perfectionner dans l'art de la coiffure. Elle a fait le voyage en compagnie de sa jeune sœur Rita.

Matane

Le fauteuil, mis en rafle par l'Amicale du Bon Pasteur de Matane, a été gagné par Mme Pascal Marquis, du même endroit.

Rapatriés

Un autre contingent de militaires canadiens est revenu au pays. Plusieurs ont été rapatriés pour occuper des fonctions, entre autres le major Charles Bellavance, de Rimouski, les soldats S. Leblanc, de Gros-Cap (Iles-de-la-Madeleine), A. Normand de Gaspé, et P. Rail, du même endroit, A.-A. Ross, de Baie-Comeau, et R. Woods, de Bonaventure.

Quelques-uns, qui furent blessés au combat, sont arrivés par le même train. On remarquait le caporal Emmanuel Pineault, fils Jos., de Rimouski, qui dut quitter le front en décembre dernier, après avoir été blessé à l'aérodrome de Rimini et après un séjour outremer de quatre ans et demi. Il y avait aussi le soldat L. Dignard, de Clarke City, le soldat J.-T.-V. Voisine, de Ste-Hélène, Kam., et Georges Mullen, de Gaspé, qui fut blessé deux fois.

Samedi soir, un autre train-hôpital entré à la gare de Lévis avec plusieurs soldats blessés sur les divers fronts d'Europe, après avoir fait la traversée à bord du « Lætitia ».

Parmi eux se trouvait le sergent Léon Gagné, fils Louis, de Grands-Capucins (Matane), le seul du groupe descendu sur une civière. Le sergent, qui fait partie du Régiment de la Chaudière, a perdu les deux jambes en passant sur une mine, en Allemagne, le 14 novembre dernier, au cours d'une patrouille nocturne près des lignes ennemies. La mine, lui ayant enlevé les deux jambes, l'une au-dessous du genou, et l'autre un peu au-dessus, le sergent Gagné se traîna sur le ventre jusqu'à proximité des lignes alliées où il put demander de l'aide. Enrôlé depuis le 18 septembre 1940, il était outre-mer depuis juillet 1941.

Un vétéran d'Italie, le soldat J.-A. Poirier, de Ste-Blandine, a servi pendant huit mois sur le front d'Italie jusqu'à 20 milles passé Rimini, alors qu'il fut blessé par des balles de mitrailleuses à l'estomac, le 24 octobre dernier. Il était outre-mer depuis le 21 juillet 1942.

Les autres rapatriés sont les soldats J.-A. Roussy, de Gascons Ouest (Bon.), P.-A. Lavoie, de Pointe-au-Père, G. Lessard, de Restigouche.

Ordination

Au cours d'une cérémonie d'ordination, à la Basilique de Québec, S. Em. le cardinal Villeneuve a promu au diaconat M. l'abbé Paul Joncas, du diocèse de Gaspé.

M. l'abbé Wilfrid Molloy, du même diocèse, a reçu la première tonsure et M. l'abbé René Tremblay a reçu les deux ordres d'exorciste et d'acolyte.

Mort de M. Napo-léon Deschênes

A Québec

Le 12 février, s'éteignit pieusement dans le Seigneur, après une courte maladie, M. Napoléon Deschênes, âgé de 4 ans et 7 mois, époux de Marie-Aimée Côté et fils de M. Joseph Deschênes, de St-Gabriel de Rimouski. Le défunt demeurait à Québec depuis au-delà de 15 ans; il était à l'emploi de J.-M. Dessureault, inc., marchands de bois, homme de devoir, il avait travaillé pour la même compagnie pendant ces 16 années. Technicien de grande connaissance, il était aimé de son patron et estimé de tous les employés. Ses funérailles ont eu lieu le 15 en l'église de Jacques-Cartier, au milieu d'un grand nombre de parents et d'amis, et l'inhumation au cimetière Saint-Charles.

Le cortège quitta les salons mortuaires Hubert-Moisan à 9 heures pour se rendre à l'église de Jacques-Cartier, où la cérémonie fut des plus imposantes. La levée du corps fut présidée par M. le chanoine G.-A. Gagnon, curé, cependant que M. l'abbé A. Nolet chanta le service. MM. les abbés E. Garlepy et F. Nocolo agissaient respectivement comme diacre et sous-diacre.

Au départ sous la direction de M. Hubert Moisan, jr. le deuil était conduit par Richard, fils du défunt et ses frères MM. D.-M. Deschênes, ind., Isidore, Ernest, J.-Baptiste, Ladislav, André-Albert et J.-Thomas; ses beaux-frères Léon Plante, François Côté et J.-B. Côté. A la suite des membres de la famille on remarquait Me Henri-Paul Drouin, M.A.L., le col. P.-M. Dessureault, MM. J.-A. Lapointe, C. Morency, A. Poulin, Eugène et Alexandre LeFrançois, Paul Laroche, A. Haway, J. Cloutier, de Québec, et nombre d'autres dont il serait trop long d'en donner la liste.

M. Deschênes laisse pour pleurer sa perte, outre son épouse Marie-Aimée Côté, son vieux père M. Joseph Deschênes, de St-Gabriel, son fils Richard et ses filles Jeannette, Gertrude et Edwidge, de Québec, et Elise, de Winnipeg; sa sœur Mme Alfred Pelletier (Elmire), de Ste-Angele, Mme Donat Claveau (Marie-Louise), de St-Donat; ses frères Jean-Baptiste, de Price, Ladislav et Ernest, de St-Gabriel, Désiré et Isidore, de Trois-Pistoles, André-Albert et Thomas, de St-François-Xavier; ses beaux-frères MM. Léon Plante, de Québec, J.-B. Côté, de St-Gabriel, et François Côté, ainsi qu'un grand nombre de neveux et nièces.

La famille remercie bien sincèrement tous ceux qui lui ont offert des marques de sympathie, par offrandes de messes, couronnes de fleurs, ou assistances aux funérailles, etc.

A Vendre

Mille chaudières pour l'eau d'étable à vendre. S'adresser à M. John Rioux, 25, rue Ste-Marie, Rimouski.

Accessoires et bicycles Peerless

Accessoires et bicycles Peerless, pour filles et hommes. Prix \$53.50 et 42.50. Prix spécial pour quantité. Ecrire pour dépliant, C.P. 32, Granby, P. Q. (catalogue fourni à tous nos clients).

Perdu

De la rue Ste-Thérèse, No 33, à l'Eglise, un verre cristal d'oreilles a été perdu. Reconnaissance à celui qui le remettra au Progrès du Golfe.

Bonne demandée

On demande bonne générale et cuisinière pour Hôtel de la ville. S'adresser au Bureau du Service Sélectif National en mentionnant l'annonce No. 10.

Matériel électrique

Nous avons en magasin un stock complet de moteurs électriques, meules électriques, pompes, éventails, foreuses, etc. Ecrivez-nous pour tout appareil électrique désiré.

M. Zagerman & Cie, Ltée, Bay-view Road, Ottawa, Ont.

Tapis crochetés

SI VOUS AVEZ DES TAPIS BROCHETES, nous les achetons en quantités illimitées. Les meilleurs prix payés comptant. Ecrivez à : La Compagnie La Fayette, Enr., B. P. 1404, Place d'Armes, Montréal P. Q.

Ferme à louer ou à vendre

Située à 1/2 mille de la station de St-Moise. Bonne maison et grange. S'adresser à la Banque Provinciale du Canada, Sayabec, Qué.

MAISON A VENDRE, s'adresser à Georges Guy, de Nazareth.

A vendre

Méthode simple d'aider la nature et d'être régulier. Voici notre garantie extraordinaire : « Mangez tous les jours une once de All-Bran. Si l'essai d'une seule boîte ne suffit pas à vous convaincre que l'emploi quotidien de All-Bran est un moyen simple et agréable d'aider la nature et d'être régulier, expédiez-nous la boîte vide à plat, par la poste, avec une note mentionnant le prix d'achat et l'adresse de votre épicerie, et nous vous remettrons le double de l'argent que vous avez déboursé. » Est-ce raisonnable ? Conservez cette garantie. Procurez-vous du All-Bran aujourd'hui. Kellogg Co., of Canada Ltd., London, Ontario.

Advertisement for 'Le Café SALADA' featuring a typewriter and the slogan 'C'est du bon café!'.

CARTES PROFESSIONNELLES

Georges MASSON, Comptable agréé, Chartered Accountant, 149, St-Germain, Rimouski.



Pour la... Vente, location et réparation de machines à écrire, machines à additionner.

L'Imprimerie Gilbert, Ltée, RIMOUSKI.

ASSURANCE Vol, Glaces, Incendie, Automobile, Garantie, Responsabilité patrimoniale, Responsabilité publique, Accidents et maladies.

S.-Z. COTE, Enr. Lucien MORIN, prop.-gérant RIMOUSKI, P. Q. B. P. 459

ARTHUR ST-ONGE AVOCAT Edifice Lepage Rimouski C. P. 720

ALPHONSE GARON, C. R. AVOCAT RIMOUSKI

ARTHUR ST-ONGE AVOCAT Edifice Lepage Rimouski C. P. 720

EURODE COUTURE Licencié en droit NOTAIRE Bureau : Immeuble GILBERT (Né. 100) Domicile : Rue St-Germain (Né. 907) RIMOUSKI

GLEASON BELZILE NOTAIRE Cessionnaire du Grotto de L. de G. Beilée (1881-1933) Edifice Banque Canadienne Nationale RIMOUSKI P. Q.

LOUIS-LEO DOYON ARPENTREUR-GEOMETRE Ingénieur-Forêtier, Conseiller 240 Rue St-Germain RIMOUSKI

Dr J.-O. DRAPEAU MEDICIN-CHIRURGIEN Des Hôpitaux de Paris 124 rue St-Germain RIMOUSKI

Dr OMER LECLERC, M. D. Médecin général et obstétricien. SPECIALITE : Maladies des enfants. Avant-midi, consultations à l'Hôpital. Heures de Bureau : 1 à 4, l'après-midi. Soirée : 7 à 8 heures. Tél. 821 154, St-Germain. RIMOUSKI

Dr J.-O. DRAPEAU MEDICIN-CHIRURGIEN Des Hôpitaux de Paris 124 rue St-Germain RIMOUSKI

Dr OMER LECLERC, M. D. Médecin général et obstétricien. SPECIALITE : Maladies des enfants. Avant-midi, consultations à l'Hôpital. Heures de Bureau : 1 à 4, l'après-midi. Soirée : 7 à 8 heures. Tél. 821 154, St-Germain. RIMOUSKI

J.-ADEODAT DRAPEAU Courtier d'Assurances Générales, Vie, Feu, Automobiles, Accident et Maladies, etc. BUREAU : Rue Lepage, près du Garage Desrosiers & Dionne. Téléphone 75 RIMOUSKI

Irénée Gendreau Courtier en fruits et légumes Tél. : Rés. 639; Entrepôt 61 RIMOUSKI, P. Q.

J.-A. GENDREAU, O. D. OPTOMETRISTE-OPTICIEN - SAINT-FABIEN BUREAU : AMQUI - 2ème LUNDI DU MOIS, HOTEL LARUIS MONT-JOLI - 1er LUNDI DU MOIS, HOTEL CHAMPLAIN MATANE - 1er MARDI DU MOIS, HOTEL EDWARD TROIS-PISTOLES - 1er JEUDI DU MOIS DE 9 H. A MIDJ, HOTEL TROIS-PISTOLES

RECTIFICATION

Une « note locale » erronée, qui nous avait été communiquée, nous a fait dire à tort, dans notre dernier numéro, que le général McNaughton était venu, la veille, à Rimouski pour faire la visite de l'Ecole d'Orientation professionnelle de l'armée à l'Ecole d'Arts et Métiers.

NOTES LOCALES

A la cathédrale, dimanche le 25 février, a été baptisé Jean, fils de M. et Mme Alphonse Garon, qui eut pour parrain et marraine, M. et Mme Louis Joncas, de Québec, oncle et tante de l'enfant, représentés au baptême par M. et Mme Paul Joncas, ses grands-parents.

LE MAJOR FELS DE RETOUR D'OUTRE-MER

Quarante-deux militaires de la région No 5 descendirent à Lévis, d'un train spécial en route pour Montréal, la semaine dernière. C'est l'un des plus forts contingents de soldats de la région militaire de Québec qui nous reviennent d'outre-mer.

Mlles Lucile et Monique Moreault sont revenues d'un voyage à Québec.

Le Rév. J. McLean, curé de Johnsville, et M. Auguste Rawdon, agronome, de la Nouvelle-Ecosse, ont visité l'Ecole d'Agriculture de Rimouski et celle de Ste-Anne de la Pocatière.

M. l'abbé St-Georges Bergeron, de Québec, était en ville, dimanche.

MM. W.-H. Beaulieu et François Santerre sont allés à Québec pour participer à la délégation des hôteliers de la Gaspésie.

M. Camille Bérubé est revenu de St-Alexandre, Kam., où il a assisté aux funérailles de sa soeur Mlle Hermance Bérubé.

Mlle Patricia Dumont est revenue d'un voyage à Montréal.

Mlle Gilberte Desrosiers a passé quelques jours à Québec.

Le major Charles Bellavance, revenu d'outre-mer, est en congé chez ses parents M. et Mme Alphonse Bellavance.

M. Léon Trépanier, de Montréal, était en ville, la semaine dernière.

M. Regis Pilote, de Rimouski-Est, du corps de la Marine marchande à Terre-Neuve, était récemment de passage dans sa famille.

M. Odilon Richard, de Cap St-Ignace, a passé la fin de semaine à Rimouski-Est, l'invité de M. et Mme Willie Goulet.

groupe on remarquait sept officiers, dont trois de Québec. La plupart sont des blessés évacués des fronts d'Italie ou de Hollande, dont quelques-uns reviennent pour des raisons de santé, d'autres en congé et un bon nombre pour être affectés à de nouvelles fonctions au Canada.

Les trois officiers québécois de retour sont: le major Gerald-Bernard Fels, dont l'épouse demeure à 6, rue Raymond-Casgrain; le major Georges-Henri-Arthur, Duval, dont l'épouse demeure à 26, Chemin Ste-Foy; et le lieutenant François DesRivières, fils du recordier Eugène DesRivières, 41, rue Ste-Ursule.

LE MAJOR FELS

De retour de son deuxième voyage outre-mer depuis le début du conflit actuel, le major Gerald-Bernard Fels, un ancien commandant du camp de Rimouski, revient après avoir servi plusieurs mois comme membre de l'administration des affaires civiles pour

le gouvernement militaire allié, dans le nord-ouest de l'Europe. Ingénieur électricien de profession, le major Fels a rempli les fonctions d'officier en charge des services publics et de divers services de génie, dans plusieurs régions de France et de Belgique. Il a expliqué que la tâche première des officiers du gouvernement militaire allié est d'aider les armées dans tous les domaines, particulièrement en empêchant les réfugiés d'encombrer les routes pour ne pas entraver le mouvement des troupes et des véhicules militaires. Cet organisme s'occupe aussi du maintien des communications, de l'opération des services publics et de l'administration civile des régions libérées. Le major Fels déclare que cet organisme s'est avéré très effectif et s'est parfaitement acquitté des nombreuses et difficiles tâches qui lui ont été confiées.

Traversé outre-mer pour la première fois en 1940, le major Fels fut blessé au cours d'un raid aérien à Londres, en 1941, et revint

au Canada peu après. C'est en juin de l'an dernier qu'il retourna en Angleterre pour assumer ses fonctions avec le gouvernement militaire allié. Avant son départ, il occupa pendant quelques temps les fonctions d'officier commandant de l'Ecole des Arts et Métiers du district militaire No 5, à la Citadelle de Québec puis à Rimouski.

ON DEMANDE DES CHAMBRES ET DES PENSIONS

Un cours de formation de chefs réunira à Rimouski du 12 au 24 mars une vingtaine de cultivateurs du diocèse.

Les personnes qui seraient intéressées à pensionner et à louer des chambres à ces étudiants

sont priées de communiquer immédiatement avec M. l'abbé Jean-Baptiste Caron, de l'Ecole Moyenne d'Agriculture de Rimouski. M. l'abbé Caron est à son bureau de 8 h. à 10 h. de l'avant-midi, et de 2 h. à 4 h. de l'après-midi. Vous pouvez le rencontrer au parloir de l'Ecole d'Agriculture, ou encore lui parler au téléphone en appelant 432.

LE FESTIVAL SUR GLACE A RIMOUSKI

"New-York Ice Fantasy"

L'Aréna de Rimouski présentera, les 9 et 10 mars prochain, "New-York Ice Fantasy", une revue sur glace des plus élaborées, comprenant une pléiade de champions patineurs ainsi qu'un groupe d'attractantes patineuses, y compris la charmante "Ariane", "Georges Von Birgelen", "Phil Hiser", "Kareen Kanack", "Tony Le Mac", "Bobby McLean", "Jackie Shaw", "Phil Bennet", "Robert Mitchell", "Arnold Shoda", et nombre d'autres.

"Phil Hiser" et "Kareen Knack", très jolie et habile patineuse américaine, forment un couple parfait et les spectateurs seront émerveillés de l'agilité et de l'ensemble déployés dans les danses exécutées individuellement ou conjointement par ces deux artistes du patin.

"Phil Hiser", à l'instar de son père "Frank Hiser", ex-comédien réputé, retiendra sûrement l'attention des septateurs par ses prouesses comiques. Il exécutera, entre autres fantaisies, deux numéros dont un intitulé "blanchisseuse", qui provoqueront l'hilarité générale. "Phil Hiser" a participé à toutes les grandes revues américaines sur glace, et a aussi paru au "Center Theatre" de New-York.

Les billets pour les représentations de New-York Ice Fantasy seront en vente d'ici une couple de jours à l'Aréna.

POUR UNE SEMAINE SEULEMENT VENTE FINALE DANS LES MANTEAUX D'HIVER ET MANTEAUX DE FOURRURE AU BON GOUT, ENR.



C'est une occasion exceptionnelle, mesdames et mesdemoiselles, de vous procurer un très beau manteau à prix très réduits. Comme la mode ne change pas pendant la guerre, ce sont des manteaux que vous pourrez porter durant quelques années.

SPECIAL

Sur un lot de 25 jolis MANTEAUX garnis de riches fourrures, quelques-uns ont une doublure de fourrure détachable, régulier jusqu'à \$67.50, à liquider à

\$29.50

REDUCTION DE

1 / 3

sur le solde de nos autres MANTEAUX d'hiver, garnis de renard argenté, croisé, ou blanc teint lynx, mouton gris ou noir, écuriel brun ou gris, etc., etc.

Comme c'est la balance de nos manteaux d'hiver, les grands sont désassorties, mais il y en aura certainement, mesdames, qui rencontrera vos goûts. Une visite vous en convaincra!

MANTEAUX DE FOURRURE

A prix très réduits

Jolis modèles nouveaux et très bonne confection: 3 manteaux de seal français, grandeurs 14, 16 et 18, régulier \$193., à liquider à

\$135.00

1 manteau de seal français garni de mouton de Perse gris, grandeur 15 ans, régulier \$260., à liquider à

\$185.00

1 seal brun, grandeur 14 ans, régulier \$198., réduit à

\$135.00

1 seal brun deux tons, grandeur 14 ans, régulier \$175., réduit à

\$125.00

1 seal français, grandeur 14 ans, régulier \$160., à liquider à

\$98.00

Comme les quantités de tous ces manteaux sont limitées, nous vous conseillons, mesdames, de venir faire votre choix sans tarder. Hâtez-vous de venir profiter de ces réelles occasions!



CHEZ VERREAULT

Le printemps est à nos portes, n'attendez pas plus pour choisir vos toilettes.

La GABARDINE sera la vogue du printemps MANTEAUX et COSTUMES

de haute nouveauté, en GABARDINE de laine anglaise.

Vous serez fières, mesdames, de posséder l'un ou l'autre.

Nous venons justement d'en recevoir une quantité très limitée. Les manteaux sont de style ample ou ajusté. Nous vous les offrons dans les tons de beige, coco, bleu, brun. Grandeurs de 12 à 20 ans, à

\$34.50



COQUETS CHAPEAUX

A l'occasion de l'ouverture de notre nouveau département de chapeaux il nous fait plaisir, mesdames, de vous offrir toute une série de modèles d'une beauté exceptionnelle.

Visitez notre nouveau département et vous serez ravies de posséder un de ces petits chefs-d'œuvre.



LE MAGASIN Verreault LIMITÉE

Payons comptant

POUR

Clavigraphes

(Underwood, Remington, Royal)

et

MACHINES A ADDITIONNER

dont vous avez à disposer.

L'Imp. Gilbert, Ltée

RIMOUSKI

A VENDRE

COFFRE-FORTS.

CAISSES ENREGISTREUSES.

PUPIETRES.

CHAISES DE BUREAU.

L'Imp. Gilbert, Ltée

RIMOUSKI

Au Bon Gout enr.g.

SPECIALITES pour DAMES Patricia Dumont, PROP.

246, RUE ST-GERMAIN • RIMOUSKI • TELEPHONE 246